Mission Qatabān

Rapport de la 4e campagne de fouille sur le site de Ḥaṣī (Yémen)



Mars 2008

La 4e campagne de fouille sur le site de Ḥaṣī, menée dans le cadre de la mission Qatabān, s'est tenue du 28 janvier au 15 mars 2008[1].

Responsable de la mission
Christian Robin (membre de l'Institut, directeur de l'UMR 8167, Paris) ;

Responsables de la fouille
Guillaume Charloux (ingénieur de recherche CNRS, UMR 8167, Paris) ;
Jérémie Schiettecatte (post-doctorant CNRS, UMR 8167, Paris) ;

Archéologues
Khālid al-Hājj (représentant de l'organisation des Antiquités et Musées, Ṣanʿāʾ)
Ṣāliḥ al-Basīrī (représentant de l'organisation des Antiquités et Musées, Radāʿ)
Julien Charbonnier (boursier de recherche au cefas, Ṣanʿāʾ)
Julien Cuny (inalco, Paris)
Astrid Emery (umr 7041, Nanterre)

Géomètre topographe
Mathieu Niveleau (Ingénieur-géomètre, ESTP)

Épigraphistes
Fahmī al-Aghbarī, (professeur à l'université de Ṣanʿāʾ)
Mounir Arbach (chercheur CNRS, UMR 8167, Paris)
Iwona Gajda (chercheur CNRS, UMR 8167, Paris)

Accompagnateurs
Yaḥya al-Nasīrī (directeur général des antiquités du gouvernorat d'al-Bayḍāʾ)
ʿAbd al-Ḥakīm ʿĀmir (représentant de l'organisation des antiquités et musées, Ṣanʿāʾ)

Outre l'accord du président de l'OGAM, monsieur ʿAbdallāḥ Bāwazīr, nous avons bénéficié à al-Bayḍāʾ de l'accueil chaleureux du vice-gouverneur, Monsieur Muḥammad Nāṣir al-ʿAmirī et du gouverneur, Monsieur Yaḥya al-ʿAmirī. Au village d'al-ʿUqla, notre lieu de résidence, nous avons bénéficié de l'aide efficace du Cheikh Ahmad Nāṣir al-ʿAmirī, directeur de l'éducation et de l'enseignement de la sous-préfecture d'as-Ṣawmaʿa.

1 Rapport rédigé sous la responsabilité de Guillaume Charloux et Jérémie Schiettecatte, avec les contributions de Mounir Arbach, Julien Charbonnier, Julien Cuny, Astrid Émery, Iwona Gajda et Mathieu Niveleau.

1.1 Localisation et travaux précédents

Le site de Ḥaṣī est implanté dans le gouvernorat d'al-Bayḍāʾ (Yémen), à 220 km au sud-est de la capitale, Ṣanʿāʾ, et à 16 km d'al-Bayḍāʾ. Il est situé à proximité immédiate du village moderne d'al-ʿUqla (1,5 km au Nord-Ouest) et s'étend d'est en ouest le long d'un affleurement rocheux granitique (fig. 1).

Le site couvre une superficie totale de 11 hectares (7,5 ha si l'on exclue les zones non bâties de relief accidenté). Au cours de la première campagne, il a été partagé en cinq secteurs distincts :

- Secteur A : au sud du site, aire sur laquelle est implanté le grand bâtiment A et pente au nord de ce dernier ;

- Secteur B : replat central du site au nord de la zone A, limité au nord par une crête granitique le séparant de la zone C ;

- Secteur C : replat septentrional et sommital du site délimité au nord et au sud par deux affleurements granitiques orientés est-ouest. Cette zone marque la limite méridionale de la zone bâtie de Ḥaṣī ;

- Secteur D : partie occidentale du site constituée de deux sommets granitiques au sommet et sur les pentes méridionales desquels s'étend une zone d'habitat ;

- Secteur E : partie orientale du site ; les vestiges y sont épars, quelques inscriptions rupestres y ont été trouvées ; sur un escarpement rocheux isolé du reste du site, quelques vestiges de murs et citernes ont été relevés et nous font envisager la présence d'un sanctuaire ;

Au cours des trois premières saisons, les fouilles se sont principalement concentrées sur le secteur A et la fouille d'un grand édifice sur podium à caissons. La pente au nord de cet édifice a également fait l'objet d'un dégagement de surface (fig. 2). Dans la pente, de nombreuses structures remployant les matériaux de vestiges antérieurs ont été dégagées. Au cours de la seconde campagne, la fouille de ces structures tardives a permis la mise au jour d'un secteur d'atelier. Au cours de ces deux saisons, deux longs murs en appareil équarri régulier apparus sous les occupations tardives révélaient la présence de deux terrasses en arrière du grand bâtiment à caissons, aménagées dans la pente. Au cours de la 3e campagne, la fouille s'était concentrée sur le grand bâtiment : dégagement de surface, sondage profond dans un caisson pour estimer la profondeur des vestiges et obtenir une première séquence chronologique et fouilles des caissons orientaux pour cerner les modes de circulation interne. Par ailleurs, la fouille d'une zone d'habitat domestique dans le secteur C avait été initiée. Le grand bâtiment n'ayant livré que peu de matériel permettant de définir un assemblage caractéristique de l'occupation du site, nos efforts se sont concentrés pour cette 4e campagne sur les secteurs C (fouille extensive de l'habitat domestique) et D (sondage profond).

Au cours des 3 premières campagnes, le relevé du site de Ḥaṣī a été progressivement effectué. Il restait à compléter (secteurs D et E). Cette 4e campagne a été l'occasion de terminer le modèle numérique de terrain du site ainsi que le relevé des structures affleurantes et fouillées.

Enfin, une prospection régionale accompagne nos travaux depuis la première campagne sur le site de Ḥaṣī ; elle a été complétée cette année par l'étude de sites dans les régions de poursuivre les travaux de prospections dans la région de as-Ṣawmaʿa, am-ʿÂdiyya et al-Miʿsāl.

1.2 Problématique

Les objectifs de la 4e campagne à Ḥaṣī étaient triples :

1/ Poursuivre l'étude de l'urbanisme du site de Ḥaṣī, capitale provinciale représentative des sites des Hautes-Terres sudarabiques préislamiques. La période durant laquelle se développe l'occupation du site de Ḥaṣī (tournant de l'ère chrétienne) est marquée sur les Hautes-Terres par de profonds changements religieux, politiques, agricoles et urbains. La fouille extensive du site de Ḥaṣī vise à préciser la nature de l'urbanisation et de l'urbanisme sur les Hautes-Terres sudarabiques : étude de la nature du tissu urbain, des modes de construction, de fortification, de circulation au sein d'une ville, nature de l'habitat, définition des continuités et ruptures avec les périodes antérieures et les régions voisines.

2/ Constituer une typologie céramique permettant d'établir une chronologie de référence. De l'assemblage matériel des Hautes-Terres au cours de la période d'occupation du site de Ḥaṣī (Ier-XIIe s.), nous ne connaissons que très peu de choses. La fouille du site de Ḥaṣī doit donc permettre de définir un premier assemblage matériel et céramique caractéristique de la région, périodisé et servant de référence pour l'approches régionales des sites des Hautes-Terres méridionales.

3/ Ḥaṣī se trouvait au centre d'un vaste territoire contrôlé par les Haṣbaḥides, princes de la fédération tribale de Maḏḥā. L'histoire de cette tribu est en cours d'écriture (cf. Robin 2006). La nature de leur territoire et l'évolution de cette tribu comportent encore quelques zones d'ombre que nos travaux tentent progressivement d'éclairer : comment les pratiques agricoles évoluent-elles dans la région à partir du tournant de l'ère chrétienne ? Comment cette évolution peut-elle être corrélée avec celle de la structure politique des Hautes-Terres ? Comment s'organisait l'armature urbaine du territoire des Haṣbaḥides ?

1.3 Stratégie

Afin de répondre à notre première question, relative à l'étude de l'urbanisme des Hautes-Terres, nous avons pris le parti de fouiller en extension une zone d'habitat domestique dans le secteur C de Ḥaṣī (Chantiers C1, C2 et C3). Nous avions entamé, au cours de la 3e campagne (automne 2006), des recherches au sommet du site, mettant au jour un quartier résidentiel (Chantier C1). Pour la 4e campagne (fév.-mars 2008), nous avons décidé de tripler la surface d'habitat dégagée par l'ouverture des Chantiers C2 et C3, attenants au Chantier C1, et d'affiner la chronologie des structures mises au jour par la fouille intégrale du Chantier C1 et partielle du Chantier C2.

Pour définir un assemblage céramique et mobilier caractéristique de la région entre le Ier et le XIIe s., nous avons décidé, outre la fouille des Chantiers C1, C2 et C3, de réaliser un sondage profond dans le secteur D, où semble se développer l'occupation islamique et où la nature du terrain laisse espérer une épaisseur des niveaux archéologiques importante avec la présence de niveaux préislamiques sous les niveaux islamiques. Ce sondage devait également permettre de vérifier les rythmes de croissance du site, les ruptures ou continuités entre période préislamique et islamique ainsi que la durée et l'importance de l'occupation islamique. Les fouilles devaient être complétées d'une étude et du dessin de la céramique rassemblée. Ce

travail demeure essentiel dans la mesure où nous sommes la seule mission archéologique à opérer dans la région et que l'absence de références (typologie, datations) ne nous permet pas de disposer d'un outil de datation fiable.

Enfin, nous avons décidé de poursuivre nos recherches sur le territoire de Ḥaṣī, en particulier par l'étude et le relevé architectural des aménagements hydrauliques déjà connus ainsi que ceux qui nous ont été signalés lors de campagnes précédentes. Nous avions également envisagé de commencer le relevé topographique des sites d'habitat contemporains de Ḥaṣī. Cette étape a été contrainte par des événements politiques indépendants de notre volonté et reste à poursuivre au cours de travaux futurs.

1.4 Fouille archéologique du site de Ḥaṣī

La fouille archéologique sur le site de Ḥaṣī s'est déroulée du dimanche 3 février au samedi 8 mars 2008, soit cinq semaines de fouilles effectives.

1.4.1 Relevé topographique[2]

Les objectifs de la mission topographique étaient multiples. Tout d'abord, une des priorités fût de compléter le modèle numérique de terrain (MNT) du site. Bien évidemment, il a fallu compléter au jour le jour les relevés de la fouille. Deux autres objectifs se sont ajoutés à ceux-ci, qui sont des objectifs à cheval entre cette mission-ci et celle de novembre 2008 : le relevé du site d'am-'Adiyya et les relevés des barrages de la région.

Les conditions de travail étaient un peu particulières cette année, puisque j'étais la seule personne dédiée uniquement à la topographie. J'ai dû utiliser le concours précieux des archéologues et des représentants yéménites pour mener à bien cette mission .

Le MNT a avancé rapidement. Les zones à l'extrémité est et ouest ont été complétées. Le secteur principal du site est donc couvert maintenant. La zone ouest a confirmé un fort potentiel en structures, ce qui avait été aperçu l'année dernière. Le sommet à l'ouest du Jorf al-Mahâbis est un site propice à l'implantation de structures puisqu'il est défendu naturellement par une falaise au nord et à l'ouest, il est relié par un petit col au site à l'est et il dessert la plaine avec une forte densité en structures au sud. Les éboulements sont nombreux, mais laissent transparaître de nombreux murs.

Le MNT a également été complété dans la zone du Hayd 'azzân, qui pourrait être un lieu important, siège probable d'un sanctuaire. Le levé n'était pas aisé à cause de la forte densité de zones d'éboulement. Cela a souligné la présence effective d'une zone qui a été exploitée, mais les structures ne sont pas d'une grande lisibilité.

Pour les secteurs de fouilles, nos avons tout d'abord implanté les zones. Le but était de fouiller une langue nord-sud du plateau. Compte tenu de la fouille de l'année dernière, nous avons décidé de découper la zone en trois secteurs (C1, C2 et C 3) qui sont des rectangles de 15m par 20m orientés approximativement nord-sud. L'orientation et les dimensions du secteur C1 sont ainsi légèrement différentes du secteur fouillé l'année précédente. Pour le sondage dans le secteur D, un carré de 7m a été défini à l'est des fouilles clandestines dans une zone de

2 Contribution rédigée par Mathieu Niveleau.

vestiges en briques effondrés.

Le travail topographique de la fouille constitue en un suivi au jour le jour de l'évolution des travaux. Il m'a été demandé quotidiennement des plans des zones, servant de support aux archéologues, pour illustrer la documentation de la fouille. Ainsi, il a fallu relever dans un premier temps les directions de murs quand elles sortaient et prendre des points de niveaux régulièrement (pour caler les UF ou les structures). Une fois que les murs étant bien dégagés, j'ai pu réaliser le levé par redressement de photo (Positionnement puis relevé de points de calage autour des structures à relevé, aisément repérable sur les clichés zénithales). La zone étant beaucoup plus plane que l'année dernière, le relevé a été plus aisé. Les archéologues ont ainsi pu avoir rapidement des plans à jour pour leur documentation.

Pour la gestion du fichier informatique sous AutoCad, l'utilisation de calques différents entre les murs a été utilisée uniquement en fonction des besoins de la fouille (démontage de structures et donc superposition), ils n'illustrent absolument pas le phasage des structures. Ce travail sera réalisé en aval, lorsque l'étude sera plus approfondie.

Une coupe Ouest-Est a été réalisée en fin de mission, afin de montrer l'agencement des structures entre la birka, le bâtiment C001, la rue et le bâtiment C004 (fig. 3).

Très peu de relevés ont été réalisés sur le sondage dans le secteur D, puisque le sondage n'a dégagé presque qu'exclusivement des niveaux de destructions.

1.4.2 Fouille extensive – Secteur C : chantiers C1, C2 et C3[3]

La fouille des chantiers C1, C2 et C3 a été menée sous la direction de J. Schiettecatte. Le chantier C1 était placé sous la responsabilité de J. Cuny, le chantier C2 sous celle de Astrid Émery, le chantier C3 sous celle de Khālid al-Hājj, Ṣāliḥ al-Baṣīrī et Julien Charbonnier. Elle a eu lieu du lundi 4 février et le jeudi 6 mars 2008.

1.4.2.1 Présentation générale

Une fouille limitée avait été entamée au sud-ouest du secteur C, au cours de la 3e campagne (2006), sur une petite superficie : 17 x 14 m, contre la crête granitique est-ouest bordant le secteur C au sud.

Nous avons décidé, pour la 4e campagne d'étendre la fouille de ce secteur vers le nord, jusqu'à l'affleurement rocheux limitant le secteur C au nord, de manière à obtenir une vue élargie de l'implantation de l'habitat sur le sommet du site à travers le dégagement d'une percée du replat en suivant une orientation nord-sud. Les limites de la zone fouillée en 2006 ont été élargies (15 x 20 m), alignées sur les points cardinaux et le secteur a été baptisé Chantier C1. Une zone de mêmes dimensions a été définie au nord du Chantier C1 : le Chantier C2, puis une troisième de mêmes dimensions plus au nord, le Chantier C3 (fig. 4, 5 et 6). Une berme large de 1 m a été conservée à l'intérieur de chacun des Chantiers sur les côtés est, ouest et nord. Une berme supplémentaire a été ménagée au sud de C3 afin de permettre la circulation gênée par la présence de la roche affleurante.

Trois structures – vraisemblablement domestiques – ont été intégralement dégagées en surface : le bâtiment C.001 (BâtC001) dans le Chantier C1, le bâtiment C.002 (BâtC002) dans le Chantier C. 002 et le bâtiment C.003 (BâtC003) dans le Chantier C. 003. Par ailleurs, les

3 Sauf mention du contraire, contribution rédigée par Jérémie Schiettecatte.

parements externes de soubassements de trois autres structures apparaissent dans les bermes Est des Chantiers C1 (bâtiment C.004 - BâtC004) et C2 (bâtiment C.005 - BâtC005) ainsi que dans la berme nord du Chantier C2 – et se poursuit dans l'angle sud-ouest du Chantier C3 (bâtiment C.006 - BâtC006).

Sur le plan architectural, ces structures sont préservées sur une hauteur variable, généralement 1 à 1,8 m. Ces bâtiments sont fait d'un soubassement en pierre, généralement la seule partie préservée, sur lequel reposait une superstructure en briques crues non conservée en place mais visible dans les niveaux de destruction. Ces soubassements sont subdivisés en caissons dans lesquels des niveaux de circulation et d'occupation ont été distingués.

Ces structures sont implantées de manière relativement régulières, toutes ont leurs murs périphériques approximativement orientés sur les points cardinaux (légèrement désaxé de 12°). Les espaces libres entre les différentes structures forment des espaces de circulation réguliers, approximativement orthogonaux. La percée nord-sud des Chantiers C1, C2 et C3 ne permet pas encore de spécifier si nous avons affaire à une implantation urbaine planifiée ou si la régularité observée dans l'implantation des bâtiments est le fruit d'une croissance du tissu urbain progressive et régulière.

Dans le Chantier C1 (fig. 7), le bâtiment C001 a fait l'objet d'une fouille complète, jusqu'à la roche-mère sur laquelle il repose. Les rues qui le bordent au nord et à l'est ont été fouillées (sondage sur une moitié de la rue à chaque fois) ; la citerne qui le borde à l'ouest a été vidée jusqu'à la roche-mère. Au sud, le bâtiment s'appuie directement contre l'affleurement rocheux formant la bordure méridionale du secteur C. Le parement occidental du bâtiment C004 apparaît dans la berme Est, sur deux assises de hauteur. Il est parallèle au parement Est du bâtiment C001 mais rien de plus n'en est connu pour le moment. La fouille du bâtiment C001 et des rues voisines a permis de distinguer trois grandes phases chronologiques détaillées plus bas. Au nord de la rue bordant le bâtiment C001 au nord, le parement méridional du bâtiment C002 avait été dégagé en 2006. La rectification du tracé de la berme nord du Chantier C1 selon un axe Est-Ouest a permis de dégager la rangée de pièces au sud du bâtiment C002 en surface. La berme séparant les Chantiers C1 et C2 les recouvre partiellement.

Dans le Chantier C2 (fig. 8), le reste du bâtiment C002 a été entièrement dégagé en surface. Il était recouvert par des petits réaménagements plus tardifs qui ont été fouillés et démontés de manière à clarifier la lisibilité du plan du bâtiment. Ce grand bâtiment en bel appareil équarri et assisé présente un plan régulier : un couloir central bordé de pièces latérales parallèles. Au nord de ce dernier viennent s'appuyer des petites pièces, résultat vraisemblable de réaménagement tardifs. L'espace de circulation que délimitaient les bâtiments C001 et C004 dans le Chantier C1 se poursuit dans le Chantier C2_entre le bâtiment C002 et C005. De ce dernier bâtiment, nous n'avons dégagé que le seul angle nord-ouest dans la berme est du Chantier C2. Cette rue est bouchée par un mur transversal correspondant à un aménagement tardif, vraisemblablement contemporain des réaménagements couronnant le bâtiment C002. Au nord du bâtiment C002, un espace de circulation large de 6 m a été dégagé superficiellement (descente sur 40 à 80 cm de profondeur). En partie orientale de la berme Nord apparaît le mur méridional du bâtiment C006, ce dernier se poursuit dans le Chantier C3. Le Chantier C2, fouillé en partie supérieure, laisse voir deux phases chronologiques au moins pouvant être associées aux phases 1 et 3 du chantier C1 (cf. infra).

Dans le Chantier C3 (fig. 9), le bâtiment C003 a été dégagé en surface, sur sa quasi-totalité. Seule la partie orientale du bâtiment, se poursuivant sous la berme Est du Chantier 3, reste méconnue. Il semble tantôt recouvert, tantôt jouxté par des réaménagements plus

tardifs. Dans ce secteur, seul le dégagement de surface a été effectué, les occupations tardives n'ont pas pu être fouillées et démontées en vue d'une meilleure lisibilité du plan. Des niveaux d'occupation affleurants ont néanmoins été fouillés (P.C.313 et espace extérieur à l'ouest du bâtiment), livrant quelques grandes jarres en place (UF 301) et un bassin entièrement enduit de mortier hydraulique (StC318 – fig. 10). Ce travail sera effectué au cours de la prochaine campagne. Ce bâtiment est de taille plus modeste que le bâtiment C002, l'appareil est plus grossièrement équarri et assisé. Certains murs en pierre étaient également complétés en partie supérieure par des élévations en brique crue. Les murs du bâtiment C003 reposent par endroits sur des dômes granitiques affleurant en surface. Le bâtiment C006 enfin affleure au sud-ouest du Chantier C3 et se poursuit vers l'ouest au-delà de la berme.

1.4.2.2 Stratigraphie et chronologie

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les Chantiers C1, C2 et C3 permettent de distinguer au moins trois phases d'occupation successives dans le secteur C.

1.4.2.2.1 Chantier C1

Ce Chantier, fouillé dans son intégralité jusqu'à la roche-mère, est le seul où les trois grandes phases chronologiques ont clairement été distinguées. Il constitue une base pour l'approche des Chantiers voisins et pour la constitution des premiers assemblages matériels de référence. Ces trois grandes phases avaient été partiellement notées lors de la 3e campagne ; la 4e campagne vient compléter et renforcer ce découpage chronologique.

1.4.2.2.1.1 Phase 1

Cette phase se caractérise par la construction du bâtiment C001 qui s'appuie directement sur la roche-mère, suivi de peu par celle du bâtiment C002. La fouille de la rue Est-Ouest qui sépare ces deux bâtiments, avait permis de voir que les niveaux inférieurs butaient contre le mur méridional du bâtiment C001 et passaient sous la base du bâtiment C002 (UF 121). L'irrégularité de la roche formant le niveau de la rue qui sépare les deux bâtiments est ponctuellement corrigée par un dallage rectifiant le niveau.

Dans les pièces PC040, PC041 et PC042, dans le bâtiment C001, les niveaux d'occupation correspondant à cette première phase ont été mis au jour directement sur le substrat rocheux. Ces trois premières pièces communiquent entre elles par des portes au seuil aménagé. Le seuil des pièces, en pierre, est surélevé par rapport au niveau du sol. Le niveau du sol s'enfonce à mesure que l'on passe d'une pièce à l'autre et que plonge la roche-mère. L'aménagement des niveaux de sol est sommaire et vise à compenser la pente du rocher sur laquelle le bâtiment est construit : des pierres posées en vrac au fond de chaque pièce permettent constituer un niveau plan. Elles sont recouvertes d'une accumulation de sédiment limoneux dans lequel se trouvent quelques os et charbons. Les tessons de céramique y sont très rares. Ces niveaux d'occupation, peu épais (20 cm env.) sont immédiatement recouverts d'une épaisse couche de destruction faite de briques crues fragmentaires ou complètes disposées de manière désordonnée dans une matrice de terre argileuse. De nombreux charbons de bois proviennent de ces niveaux effondrés. Ces niveaux n'ont livré, en revanche, que très peu de cendres et aucune trace de rubéfaction (fig. 11). Ces pièces, profondes et visiblement peu éclairées constituaient probablement des réserves et non des pièces à vivre. Celles-ci étaient certainement localisées à l'étage, dans la superstructure en brique dont témoignent les couches d'effondrement. Très peu de fossiles directeurs permettent de dater cette première occupation et des datations ^{14}C seront nécessaires pour ancrer notre chronologie relative dans une chronologie absolue. Néanmoins, le niveau d'occupation a livré

une lèvre de jarre à pâte verdâtre grossière, pâte qui semble n'apparaître en Arabie du Sud qu'à l'extrême fin du Ier mill. av. J.-C. Dans les niveaux d'accumulation/effondrement de PC047 provient un fragment de ce que nous supposons être de la sigillée (n° 821).

La pièce PC043 ne présente aucun accès direct. Ce caisson, pillé avant que ne commence la fouille, a été entièrement fouillé. La moitié occidentale a été perturbé par la fosse de pillage jusqu'au substrat rocheux (plastique trouvé au fond) ; la moitié orientale n'a livré qu'une accumulation de briques crues effondrées, peut-être rejetée dans cette moitié de la pièce au cours du pillage (fig. 12). Le mur MC020, rebâti tardivement en limite ouest du bâtiment C001 ne permet pas de savoir si un accès était à l'origine ménagé dans cette pièce, si celle-ci était accessible depuis le dessus par une échelle ou s'il ne s'agissait que d'un caisson de stabilisation du soubassement rempli d'un comblement volontaire tel que cela s'observe à Shabwa ou Timna'.

PC063 a livré deux niveaux d'occupation successifs séparés par un niveau caillouteux peu épais. Ces niveaux reposent également sur un petit aménagement de pierres posées directement sur le substrat rocheux et semblent se succéder rapidement dans le temps. Il est probable qu'ils appartiennent tous deux à la phase 1 du Chantier C1. Ils étaient recouverts d'une couche de briques crues et de pierres effondrées.

PC062 enfin est la seule pièce à avoir livré un épais niveau de cendres et de charbons s'intercalant entre des niveaux de briques crues effondrées. Cette couche reflèterait un incendie partiel du bâtiment C001 au moment de son effondrement.

La fin de cette première phase est marquée par l'effondrement du mur ouest du bâtiment C001 (emplacement de MC020), des angles NE et SE du bâtiment C001 (angle des murs MC015 et MC016 dans PC062 et angle de MC024 et MC064 dans PC063) ainsi que des superstructures en briques crues. Nous n'avons pas d'indice évident d'une réoccupation du bâtiment C001 par la suite si ce n'est des réaménagements tardifs dans sa partie orientale (cf. Phase 3).

1.4.2.2.1.2 Phase 2

La phase 2 se caractérise par l'aménagement de la grande citerne extérieure (*birka*) à l'ouest du bâtiment C001 et au sud du bâtiment C002 (fig. 13). Le fond de cette citerne est formé par le substrat rocheux, couvert d'un mortier hydraulique. D'épais murs en pierre granitique et étanchéifiés au mortier hydraulique la bordent :

- MC026 au sud reposant directement sur le rocher ;
- MC020 à l'est s'appuyant contre les extrémités des murs MC015 et MC021 du bâtiment C001 et non chaînés avec ces derniers (fig. 14). Cet élément confirme la postériorité de l'aménagement de la *birka* sur celui du bâtiment C001. Ce mur bloque par ailleurs la rue entre les bâtiment C001 et C002.
- MC028 au nord venant se plaquer contre le mur sud du bâtiment C002, MC011. Des marches sont aménagées dans ce mur sous la forme de dalle plane saillante insérée dans le parement.

Sur l'accumulation progressive de la rue séparant les bâtiments C001 et C002 (phase 1), un comblement volontaire est déposé en arrière du mur MC020 et une canalisation est aménagée au sommet de ce comblement, alimentant la *birka*.

La *birka* se poursuit au-delà de la berme ouest ; nous n'en connaissons pas la limite occidentale. Trois massifs enduits de mortier hydraulique sont maçonnées dans son axe central est-ouest et supportaient peut-être un aménagement pour faciliter le passage.

1.4.2.2.1.1 Phase 3

La dernière phase distinguée sur le Chantier C1 se caractérise par la construction du mur MC006 entre les bâtiments C001 et C002 bouchant la canalisation d'alimentation de la *birka*. Cette phase se subdivise en plusieurs séquences de réoccupations. Des niveaux contemporains du mur MC006 ont été fouillés dans la rue orientée nord-sud entre les bâtiments C001 et C004. Ces niveaux de brique fondue et de pierres effondrées (UF 174, 176, 185) sont recreusés de fosses qui ont livré un matériel hétérogène (céramiques à glaçure islamiques et céramiques préislamiques inscrites). Au-dessus de l'une de ces fosses (UF 169), des aménagements plus tardifs et légers ont été bâtis, remployant les pierres de construction des bâtiments voisins et s'appuyant tantôt sur les murs partiellement effondrés du bâtiment C001 (MC024), tantôt sur des niveaux d'accumulation antérieurs (MC002, MC003).

La céramique islamique provenant de niveaux d'accumulation « post-effondrement », dans un contexte stratigraphique perturbé, ne permettent pas de dater clairement ces réaménagements tardifs s'appuyant sur les mêmes niveaux d'effondrement. Notons que de l'accumulation post-abandon au-dessus de ces réaménagements tardifs provient l'inscription sudarabique H.07-T.02 (fig. 15). Ceci renforce le caractère remanié des niveaux d'accumulations superficiels du chantier C1. Rien ne permet pour le moment de préciser si ces réoccupations tardives sont préislamiques ou non et si l'occupation se poursuit de manière continue ou non.

1.4.2.2.2 Chantier C2[4]

La stratigraphie du chantier C2 n'a pu être explorée complètement lors de la 4e campagne de fouille à Ḥaṣī en raison du choix d'une fouille en extension du secteur C. Deux des phases chronologiques identifiées dans le chantier C1 ont néanmoins pu être documentées : la phase initiale d'occupation du site (Phase 1), et une phase de réoccupation plus tardive, qu'il convient probablement de rapprocher de la phase 3 du chantier C1.

1.4.2.2.2.1 Phase 1

La première phase d'occupation est connue uniquement par les structures bâties, les niveaux d'occupation n'ayant pas encore été atteints (fig.16)

Le bâtiment C002 (Fig. 17)

Le principal bâtiment mis au jour dans le chantier C2 est situé aux trois quarts dans le chantier C2, le quart sud du bâtiment étant situé sur le chantier C1. Sa largeur (d'orientation sud-nord) est de 11,60 m ; sa longueur totale n'est pas connue, car sa limite ouest est située hors de la zone de fouille, mais la longueur dégagée atteint 15 m. De plan tripartite, il est composé de deux rangées de pièces barlongues distribuées de part et d'autre d'un espace central allongé dégagé sur 13,5 m de long et large de 1,40 à 1,80 m. Les pièces situées au nord du couloir central, au nombre de six dans les limites du chantier C2, sont d'une largeur allant de 1,20 à 1,70 m, pour une longueur de 3,60 m. Les pièces situées au sud du couloir, dont cinq ont pu être délimitées dans les chantiers C1 et C2, sont plus larges : si leur longueur n'atteint que 3 m, leur largeur est comprise entre 1,60 et 2,80 m. Les trois pièces orientales de la partie sud du bâtiment présentent des aménagements : un massif construit au centre de l'une d'entre elles, un canal d'évacuation à travers le mur sud de la deuxième et un escalier en pierre dans la troisième.

Le bâtiment est séparé en deux parties par un mur transversal qui coupe le couloir central, isolant dans la moitié est de l'édifice quatre pièces au nord et trois pièces au sud. Dans la moitié sud, deux pièces au nord et deux au sud ont été dégagées dans les limites de la fouille.

4 Contribution rédigée par Astrid Émery.

Toutes les pièces nord ouvrent directement sur le couloir à travers des ouvertures assez larges (de 0,70 à 1 m), situées dans l'angle sud-est de chaque pièce, à l'exception des deux pièces orientales, en enfilade. Le système de circulation de la partie sud est moins clair. Dans l'état d'exposition du bâtiment, les circulations dans la partie sud sont moins explicites. Seules deux ouvertures sont attestées au sud du couloir, desservant le troisième et la cinquième pièce en partant de l'est, mais une partie du mur sud du couloir central est masquée par la berme qui sépare les chantiers C1 et C2.

Aucune ouverture n'est attestée de façon sûre dans les murs extérieurs du bâtiment. Deux endroits permettent la restitution de seuils dans les longs côtés de l'édifice, bien que sans certitude : l'extrémité est du mur nord et l'extrémité ouest du mur sud (fig. 18).

Bien que d'importantes concentrations de brique fondue et de fragments de brique crue le long des murs en de nombreux endroits indiquent la présence de superstructures en brique crue, seule la partie basse des murs, en pierre, a été conservée.

La hauteur d'élévation conservée n'est pas connue, mais l'exiguité des pièces et l'absence de circulation associée à certaines d'entre elles semble indiquer qu'il ne s'agit pas ici du niveau d'habitation, mais plutôt de caissons pouvant servir à du stockage ou à des activités économiques (comme l'indique le petit canal d'évacuation à travers le mur sud), tout en assurant une fonction de soutènement d'un niveau supérieur qui devait servir à l'habitation proprement dite.

Ce type de plan à caissons disposés de part et d'autre d'un couloir central est déjà attesté pour la période préislamique en Arabie du Sud, à partir du milieu du Ier millénaire av J.-C. dans les Basses Terres (Shabwa, Timna) et dans le Hadramawt (Raybun, Suna, Mashgha). On le rencontre jusqu'au début du IIIe s. ap. J.-C. dans les Basses Terres. L'intérêt scientifique du bâtiment C002 de Ḥaṣī est donc double puisqu'il permet d'attester l'utilisation de ce plan tripartite sur les Hautes Terres et qu'il permet de préciser un système de circulation interne mal documenté dans les autres exemples fouillés.

Les éléments d'une datation plus précise ne seront disponibles qu'avec la fouille de l'occupation initiale du bâtiment.

Les bâtiments C005 et C006

Deux autres bâtiments d'orientation similaire à celle du bâtiment C002 ont été mis au jour dans le chantier C2, de façon extrêmement partielle, puisque seul le mur ouest du bâtiment C005 et le mur sud du bâtiment C 006 ont été exhumés à proximité des bermes est et nord du chantier C2, le reste de ces constructions étant situé hors de la zone fouillée.

Leur présence, ainsi que celle du bâtiment C004 près de la berme orientale du chantier C1, permet cependant de délimiter un espace viaire large de 6 m à l'est et de 4 m au nord de l'ensemble bâti formé par les bâtiments C001 et C002.

1.4.2.2.2.2 Phase 3

Le bâtiment C002 a connu une occupation assez longue ; plusieurs aménagements du bâtiment témoignent d'une succession de réoccupations plus récentes. Ils restent cependant mineurs et respectent la structure générale du plan : certaines des ouvertures sont murées, certains des caissons sont subdivisés par de petits murs de construction peu soignée. Dans l'un des caissons, un pavage a été construit.

La volonté de respecter la structure générale du plan est néanmoins manifeste : certaines murs sont reconstruit à l'aplomb des murs anciens et l'organisation des caissons ne se trouve que légèrement modifiée (fig. 19).

De petites constructions, quadrangulaires, de construction moins soignée, sont accolées contre le mur nord sur une largeur d'environ 2,50 m, elles respectent elles aussi l'orientation générale de l'architecture de la phase 1.

L'espace viaire, en revanche, se trouve perturbé par l'apparition de structures d'orientation différente.

Certaines de ces constructions récentes étaient le lieu d'activités métallurgiques abondantes, dont témoigne la quantité de scories de fer et les quelques échantillons de soufre présents dans les niveaux superficiels du chantier C2. L'un de ces ateliers a été partiellement dégagé dans l'une des constructions secondaires située au nord-ouest du bâtiment C002.

Immédiatement sous les aménagements de la Phase 3 un niveau d'occupation comportant plusieurs foyers a été atteint dans les deux pièces nord-ouest du bâtiment, au-dessus de ce qui semble être un niveau d'effondrement. En l'état d'avancement de la fouille du chantier C2, il est difficile de préciser si ce niveau d'occupation est à associer à la fin de la phase 1 ou bien s'il s'agit d'une réoccupation nettement postérieure, à associer à la phase 3.

La céramique issue de la phase 3 permet de l'ancrer dans les périodes chronologiques islamiques, mais le maintien d'une certaine cohérence dans les plans permet de privilégier les périodes islamiques anciennes.

1.4.2.2.3 Chantier C3

Du chantier C3, très peu d'éléments nous permettent pour le moment d'établir un phasage chronologique des événements archéologiques. Le bâtiment C003 présente un appareil tantôt régulier tantôt plus grossier. Des réaménagements tardifs sur les sommets de murs antérieurs sont possibles. Des murs irréguliers viennent également doubler tardivement ceux du bâtiment C003. Deux phases de construction sont ainsi aisément discernables mais nous ne pouvons préciser le phasage sur la base des seuls décapages de surface. Le matériel de surface comporte une grande quantité de meules rotatives (notamment au niveau de l'espace extérieur situé à l'ouest du bâtiment) qui semblent n'apparaître en Arabie du Sud qu'à la fin de l'âge du Fer, une grande quantité de verre mais aucun tesson clairement datable de la période islamique (contrairement au Chantier voisin C2). Les niveaux d'occupation les plus récents ont ponctuellement été atteints, une trentaine de centimètres sous la surface. L'étude du matériel céramique, notamment celui provenant de P.C. 313 (où deux récipients été découverts en place), permettra de préciser la chronologie de cette occupation finale de C003.

1.4.2.3 Éléments architecturaux[5]

1.4.2.3.1 Ancrage du bâti

Le bâti du secteur C prend appui directement sur le replat compris entre les deux principales crêtes rocheuses du site de Ḥaṣī. Le rocher n'est cependant pas plan, particulièrement aux abords des crêtes rocheuses qui encadrent le secteur au nord et au sud, où il présente une pente assez forte.

Le rocher n'ayant pas été nivelé avant la construction, l'importance des dénivelés implique d'importantes adaptations de la maçonnerie aux affleurements rocheux. Il réduit par ailleurs considérablement l'espace de circulation au niveau de l'occupation initiale des caissons

5 Contribution rédigée par Astrid Émery.

du bâtiment C001. En effet, le niveau des premiers sols y étant très bas, il n'est pas rare que plus de la moitié de la surface d'un caisson soit occupée par un affleurement rocheux pentu. Dans l'espace restant, quelques blocs ont été jetés sans appareillage de façon à obtenir un sol plan.

L'irrégularité du rocher se traduit dans le tracé des murs qui sont directement construits dessus. Ont ainsi été dégagés plusieurs murs allant en s'élargissant de façon à mieux épouser la forme du rocher, comme c'est le cas dans l'angle sud-est de la *birka* apparue dans le chantier C1. Dans d'autres cas, particulièrement lorsque le mur est perpendiculaire à la pente, les quelques assises inférieures peuvent être d'orientation légèrement différente de celle de la partie haute du mur ; elles sont également en retrait les unes par rapport aux autres, permettant une meilleure assise du mur sur le rocher.

1.4.2.3.2 Matériaux de construction

Si aucune maçonnerie en brique crue n'a été retrouvée en place jusqu'ici, la présence de superstructures en brique crue est très bien attestée par les concentrations de brique fondue retrouvées régulièrement le long des murs et la présence récurrente de briques fragmentaires dans les niveaux d'effondrement.

La brique crue était cependant réservée à la partie supérieure de la maçonnerie, reposant sur d'importants socles en pierre, pouvant dépasser deux mètres de haut lors de l'occupation initiale. Les seuils, aménagés de façon plus ou moins soignée dans ces murs, sont eux aussi relativement hauts, puisqu'ils sont situés à une quarantaine de centimètres des niveaux d'occupation qui leur sont associés.

1.4.2.3.3 Mode de construction

Parmi les socles de pierre dégagés, trois types d'appareil peuvent être distingués :

- les murs à un seul parement (n'excédant pas 50 cm environ) : ils sont constitués de gros blocs, généralement de forme assez irrégulière, disposés en une seule rangée. L'un des côtés, plus soigné que l'autre, constitue un parement grossier ;

- les murs étroits à deux parements (larges d'environ 0,60 à 0,70 m) : ils sont composés de deux parements, approximativement jointifs, composés dont seule la face de parement est systématiquement taillée. L'irrégularité de la forme des pierres est palliée par quelques pierres de petit calibre ;

- les murs larges à deux parements (pouvant atteindre 1,10 m de large) : les deux parements sont composés de blocs plus réguliers, souvent taillés en tronc de pyramide. L'espace entre les deux parements est rempli de blocaille de calibre petit à moyen.

À cette typologie, il faut ajouter certains murs larges, ne présentant qu'un seul parement en raison de leur construction le long d'un mur existant, comme c'est le cas du mur nord de la *birka* mise au jour dans le chantier C1.

Le soin apporté au parement des murs du secteur C de Ḥaṣī est variable. Si les murs extérieurs des bâtiments sont généralement des murs larges, le soin apporté à la taille des blocs diffère d'un mur à l'autre. Il est particulièrement accentué pour les parements extérieurs des bâtiments, composés de blocs pouvant atteindre 0,80 m.

Les structures de la phase 3, à l'inverse, sont moins soignées ; elles ne présentent que des murs à un seul parement ou des murs étroits à deux parements. Ceux-ci sont souvent moins rectilignes que les murs de la Phase 1. Certains de ces murs vont en s'éversant, en raison de leur

construction sur de la terre insuffisamment dense.

Il est à noter que les reconstructions successives d'un même mur sont souvent signalées par la présence d'un niveau de pierres de petit calibre avant le retour à l'utilisation de blocs de pierre plus importants.

Certains traits architecturaux sont récurrents dans l'architecture du secteur C de Ḥaṣī, notamment la position des ouvertures, dans un angle de la pièce, de telle façon que le passage s'effectue entre l'un des murs de la pièce et un retour perpendiculaire. Les jambages de portes sont souvent matérialisés par une grande pierre mieux taillée, en tronc de pyramide, disposée en boutisse à l'extrémité du mur. Dans d'autres cas, il s'agit de deux grands blocs en panneresse, mieux taillés, qui marquent la fin d'un segment de mur.

Les seuils, quand ils existent, sont souvent d'aménagement assez grossier. Le chaînage des murs, en revanche, est particulièrement soigné.

1.4.2.3.4 Décor architectural

Le bâti du secteur C de Ḥaṣī livre peu d'information sur le décor architectural. Les seules traces en sont les fragments d'enduit mural, dont certains présentent des redents, trouvés dans les couches de destruction. Plusieurs fragments de plaques d'albâtre ou de calcaire poli ont également été retrouvés, mais leur faible nombre laisse à penser que leur emploi n'est pas généralisé.

Il faut peut-être ajouter à cela un jeu sur les couleurs, rendu possible par l'utilisation ponctuelle de blocs de basalte au sein de la maçonnerie de granite rosé dominante.

Le seul enduit conservé est de nature technique, il s'agit de l'enduit grossier (*quḍāḍ*) utilisé pour les aménagements hydrauliques tels que la canalisation et la *birka* dégagées dans le chantier C1.

L'architecture du secteur C de Ḥaṣī n'est pas connue en totalité, mais les différents bâtiments mis au jour font preuve d'une grande constance dans les pratiques architecturales.

1.4.3 Sondage profond – Secteur D[6]

La fouille du chantier D1 a été menée sous la direction de Guillaume Charloux, assisté de ʿAbd al-Ḥakīm ʿĀmir (représentant de l'organisation des antiquités et musées, Ṣanʿāʾ). Elle eut lieu du mardi 26 février au mercredi 5 mars 2008 - soit huit jours de travail effectif. Cinq à six ouvriers ont participé quotidiennement aux dégagements.

Dans ce court laps de temps, nous n'avons pu qu'appréhender très brièvement le niveau supérieur d'occupation dont la datation reste à l'étude.

Le sondage D1, carré mesurant 7 m de côté, a été ouvert sur la pente méridionale d'un sommet situé au Sud-Ouest du site, le Jarf al-Mahābīs, près d'une fosse récente d'environ 3 m de diamètre, nommée D2 (fig. 20). La superposition de couches sur un mètre soixante de profondeur était visible sur les bords effondrés et a servi de fil conducteur à notre sondage. La coupe Ouest de la fosse a, pour cette raison, été nettoyée et relevée avec attention.

La fouille du niveau supérieur a tout d'abord nécessité un long dégagement de larges

6 Contribution rédigée par Guillaume Charloux.

blocs de granit rose et de la terre de surface (UF 500).

Une épaisse couche de destruction (UF 501), conservée au Nord-Ouest sur près d'un mètre de hauteur, a ensuite été progressivement enlevée, mettant en lumière l'effondrement d'imposantes structures de section quadrangulaire, faites de briques cuites jaunes (l. : 20 cm ; L. : 20 cm ; H : 6 cm) jointoyées avec un épais mortier de chaux à dégraissant minéral grossier. Il s'agit vraisemblablement d'arcs courbes ayant supporté la toiture d'un bâtiment.

Deux fragments de colonnes cylindriques (58 cm de diamètre) reposaient à l'horizontal dans cette couche de destruction, aux angles Nord-Ouest et Sud-Est du carré. Les colonnes étaient également montées avec des briques cuites jaunes, mais de forme triangulaire et possédant un côté arrondi (rayon 18 cm x h : 6 cm). Comme c'est le cas pour les arcs, une couche d'enduit gris, fin et dur, parfaitement poli, recouvrait leur surface.

La partie inférieure de la couche de destruction était constituée de terre limoneuse et d'une grande quantité de briques cuites brisées, jaunes ou parfois brun rouge, auxquels étaient mélangés de nombreux fragments épars de mortier grossier, ayant en général un côté enduit. Ces fragments, parfois très larges (environ 50 à 70 cm de diamètre) et très épais (8-12 cm) étaient tombés à plat, de côté ou à l'envers. Ils proviennent vraisemblablement du toit de l'édifice.

Compte tenu du manque de temps, nous avons par la suite concentré notre travail sur le quart Sud-Ouest du sondage, qui présentait l'avantage d'être localisé contre la coupe Ouest, la plus haute, et non loin de la zone de déblais située au sud de D2. Durant les trois derniers jours de terrain, les ouvriers y exposèrent les parties inférieures de deux colonnes *in situ*, à 195 cm de distance l'une de l'autre, et dont l'alignement présente un axe légèrement décalé Sud Ouest - Nord Est (fig. 21). Elles mesurent 57-60 cm de diamètre et sont conservées sur 44 cm de hauteur. La superstructure en brique repose sur une base en granit rose que recouvre une couche de « *Qudad* » gris-blanc, très granuleux. Cette couche a été suivie sur une partie de l'aire de fouille seulement, en raison de son mauvais état de conservation.

Au dessus, nous avions précédemment enlevé une terre limoneuse grise à gris foncé (UF 509) butant contre les parois des colonnes. Tandis qu'en dessous, nous avons rencontré une couche de préparation jaune vif horizontale (UF 504), faite de brique cuite pilée, que nous avions déjà observée dans la fosse D2. Elle forme, avec l'enduit blanc supérieur, le sol du bâtiment.

La nature de l'édifice dégagé demeure incertaine, bien que plusieurs indices – colonnes, arcs voûtés, qualité des enduits, soin pris à la réalisation du sol, grande extension de celui-ci sans rencontrer de mur - indiqueraient un bâtiment de type public, peut-être cultuel, mosquée par exemple. Cette hypothèse expliquerait l'absence quasi-totale de mobilier archéologique. Cependant, seule une fouille extensive permettrait de la confirmer.

L'examen des altitudes des vestiges dégagés dans la limite du sondage semble indiquer un effondrement du bâtiment du Nord vers le Sud-Ouest. Il reste difficile de dire si cet effondrement eut lieu après un abandon du lieu ou de manière soudaine.

Un seul tesson significatif, à engobe blanc et décor végétal bleu clair, recouvert d'une glaçure, fut découvert dans la totalité des couches du niveau supérieur - effondrement, comblement et sol. Toute précaution gardée, il pourrait s'agir d'un tesson moderne.

À noter enfin que le souvenir de l'existence d'un bâtiment de grande dimension, en ruine, à l'emplacement du sondage D1, a survécu jusqu'à aujourd'hui, dans la région d'al-ʿUqla.

1.4.4 Traitement des données

1.4.4.1 enregistrement de la fouille[7]

Nous avons procédé à un enregistrement des données de fouille sur le terrain par l'utilisation combinée du cahier graphique et du carnet de fouille : dans le cahier de fouille, chaque unité de fouille ou UF (événement archéologique démonté lors de la fouille) a fait l'objet d'une description textuelle en vis-à-vis de laquelle figure le relever au 1/20e de la base de l'UF ou de l'UF en cours de fouille lorsque la situation l'imposait. Par ailleurs, un croquis de la coupe de chaque UF figure dans le cahier de fouille. Ces données ont ensuite été regroupées au sein d'une base de données des UF sur *File Maker Pro®* 8.

1.4.4.2 Enregistrement du mobilier archéologique

L'ensemble du mobilier archéologique a fait l'objet d'un enregistrement au sein de bases de données (*File Maker Pro®* 8) :

- base de données des échantillons : regroupement de l'ensemble des matériaux non travaillés (coquille, os), résiduels (charbons, scories) ou objets de forme indéterminée (fragments de verre, de silex, d'obsidienne, de bronze, de fer, etc.) : 424 échantillons enregistrés en 2007.
- base de données des objets : 108 objets enregistrés en 2007.
- base de données des formes céramiques : 1039 formes enregistrées en 2007.

1.4.4.3 Le mobilier céramique : première approche[8]

1.4.4.3.1 Protocole d'enregistrement de la céramique

Le traitement de la céramique s'est effectué selon deux axes :

- l'un quantitatif : pour chaque unité de fouille (UF), toute la céramique découverte sur le site a été conservée dans un premier temps. Après nettoyage, il a été procédé à un comptage selon les différentes catégories générales (de 1 à 13). Ceci a été réalisé dans le but de mettre en évidence l'importance relative de chaque catégorie et d'en saisir les évolutions chronologiques grâce aux corrélations possibles avec les données stratigraphiques. Dans un deuxième temps, et après avoir réalisé les remontages et recollages nécessaires, seules les formes, décors, et autres tessons significatifs ont été conservés. Les tessons non gardés ont été jetés dans une fosse à proximité du site, localisée sur le plan topographique. Nous n'avons pas procédé au comptage pour le matériel récolté dans les couches de surface et n'en avons conservé que les formes et tessons significatifs.

- l'autre qualitatif : toutes les formes, fragments de forme, tessons décorés et/ou inscrits, ou tout autre tesson significatif tel que la céramique dite « glaçurée », ont été enregistrés dans notre base de données *File Maker Pro 8* . Pour ce faire, à chaque tesson ou groupe de tessons appartenant à un même vase a été attribué un numéro selon une numérotation continue, afin

7 Contribution rédigée par Jérémie Schiettecatte et Julien Cuny.

8 Contribution rédigée par Julien Cuny.

d'éviter les doublons d'une année sur l'autre. Par la suite, chaque forme ou décor a été décrit, en précisant à chaque fois les informations concernant :

A – la couleur de la pâte et le type de dégraissant, la catégorie générale déterminée en fonction des types de pâte définis au préalable lors des campagnes précédentes et complétées au cours de cette saison (de 1 à 13, cf. *infra*) ;

B – la forme, en précisant l'élément morphologique (lèvre, col, panse, base) et ses caractères descriptifs (orientation, épaississement/amincissement, etc.)

C – le décor, lorsque celui-ci existe.

D – la provenance de l'objet : la mention de l'unité de fouille de trouvaille (UF) revêt un rôle essentiel pour l'établissement d'une chrono-typologie fondée sur la stratigraphie du site.

1.4.4.3.2 Premiers résultats concernant la céramique de Ḥaṣī

Il apparaît que la céramique de Ḥaṣī présente à la fois des productions variées et plusieurs groupes particulièrement homogènes et significatifs. Les catégories définies selon les types de pâte s'avèrent être parfois des groupes imprécis aux caractères relativement mal définis (comme pour les catégories 1 - céramique commune minérale -, et 2 - céramique commune végétale -), mais parfois des classes aux caractères bien reconnaissables (catégories 8 par exemple). Une place à part a été faite à la céramique « glaçurée », bien qu'elle puisse regrouper des types de pâtes très divers et donc des productions très différentes. Néanmoins, comme il s'agit la plupart du temps de productions exogènes, semble-t-il, parfois bien connue par ailleurs (lustre islamique, *sgraffiato* par exemple), la glaçure a été retenue comme critère discriminant l'emportant sur le type de pâte.

1.4.4.3.2.1 La céramique non glaçurée

- *Catégorie 1* : céramique commune à dégraissant minéral (49,5 % des formes enregistrées en 2007[9]). Les couleurs et la composition des dégraissants peuvent varier du beige au gris-noir, mais les pâtes orange, avec toutes les variations possibles compte tenu des différences de cuisson (orange à rouge ou marron, cœur homogène ou gris à noir) restent de loin les plus fréquentes. Le dégraissant minéral est généralement de granulométrie moyenne (de 0,5 à 1mm env.) ; la présence de fins grains de silice est assez fréquente, celle d'éléments de calcaire (grains de calcite) l'est moins. La catégorie 10 ne constitue qu'une subdivision de cette classe 1. Cette catégorie est largement majoritaire : elle constitue près de la moitié de l'assemblage céramique. Si on lui ajoute la catégorie 10 qui lui est apparentée, elles ont atteignent alors un pourcentage proche des 60 %.

- *Catégorie 2* : céramique commune à dégraissant végétal (18,5 % des formes enregistrées en 2007). Classe assez lâche, elle regroupe aussi bien des pâtes uniquement à dégraissant végétal que des pâtes à dégraissant mixte, mais où l'élément végétal prédomine. Les surfaces peuvent être laissées nues ou recouvertes d'un engobe. Dans ce dernier cas, l'engobe est le plus souvent de couleur rouge et est généralement bruni avec soin ou présente des traces de raclage ; la pâte

9 Les indications quantitatives données ici ne sont qu'une évaluation préliminaire réalisée uniquement à partir des formes/décors enregistrée au cours de saison. Elles ne tiennent pas compte des comptages complets de chaque unité de fouille, pour lesquelles les études statistiques seront réalisées ultérieurement.

est alors habituellement marron à dégraissant uniquement végétal. Cette production présente des affinités avec certaines productions de la péninsule d'Oman de la période pré-islamique récente : il pourrait s'agir d'importations ou, plus vraisemblablement, d'une tradition commune à l'Arabie méridionale à cette période.

- *Catégories 3, 4, 5 et 6* : rassemblent la céramique grossière (16 % des formes enregistrées en 2007). Celle-ci est très variée. La céramique grossière dense à dégraissant minéral (catégorie 4) comporte des éléments comparables à la catégorie 8 (couleur de la pâte, dégraissant, formes, couverte, et types de décor). La catégorie 6 (grossière verdâtre, 0,5 % des formes enregistrées en 2007), peu abondante, présente une pâte d'une couleur aisée à distinguer. Le dégraissant est toujours uniquement végétal grossier (sans doute de la paille). Les seules formes attestées sont celles de grosses jarres. La faible quantité de cette céramique, ainsi que le fait qu'elle soit connue sur certains sites d'Arabie orientale, pourrait indiquer, toute prudence gardée, une production exogène.

- *Catégorie 8* : céramique commune à dégraissant minéral gris brillant (6 % des formes enregistrées en 2007). C'est une catégorie très homogène par la pâte et la qualité de la facture. Elle s'apparente à une grande partie de la céramique grossière dense à dégraissant minéral. La pâte en est habituellement rouge-orange, tirant parfois sur le gris voire sur le violet en fonction des différences de cuisson. Le dégraissant minéral qui la caractérise ressemble à des morceaux de schiste pilé par son aspect feuilleté ; il est de taille moyenne (0,5 à 1 mm) et très égale. Des grains de silice et de calcite sont souvent ajoutés, mais en assez faible quantité, tandis qu'un dégraissant minéral de couleur rouge à rouge foncé (de nature indéterminée) est fréquemment visible. Les surfaces peuvent être laissées nues mais il arrive qu'elle soient recouvertes d'un engobe rouge ou, moins souvent, brun. Enfin, il n'est pas rare qu'on y trouve un décor incisé faits de frises de points ou de vagues encadrées en haut et en bas par deux lignes horizontales. Surtout, on peut parfois reconnaître une ou plusieurs lettres sudarabiques, ce qui indique que cette production date de l'époque préislamique, bien qu'elle ait pu se poursuivre après le 7ème s. Les formes sont des bols, jattes, bassins ou des jarres, souvent carénées.

- *Catégorie 10* : céramique fine minérale (9 % des formes enregistrées en 2007). Catégorie très homogène par la pâte et par les formes. La couleur est très majoritairement orange ou orange à cœur gris. Le dégraissant ne présente pas une granulométrie nécessairement fine mais plutôt proche de ceux de la catégorie 1. En revanche, les parois sont toujours fines, excédant rarement mes 6 mm. Les surfaces sont la plupart du temps laissées nues. Les formes sont surtout des pots de petites dimensions à col court rentrant et à petite lèvre droite ou légèrement sortante, arrondie et épaissie.

- *Catégories 7, 11, 12 et 13* : sont des classes céramiques très peu nombreuses, mais précisent l'image de l'assemblage céramique de Hasi. La catégorie 7 (céramique cooking) rassemble des pâtes grossières à dégraissant minéral de couleur grise à noire, et dont la surface, nue ou engobée, conservent des traces de cuissons répétées. La catégorie 11 regroupe une céramique à pâte de couleur beige-orange-grise, à dégraissant minéral gris clair brillant, de nature indéterminée, mais néanmoins différent du dégraissant entrant dans la composition de la pâte de la catégorie 8. Les formes en sont essentiellement des bols ou gobelets à lèvre droite, arrondie et amincie. La catégorie 12 englobe des jarres à parois à cannelures horizontales : leur pâte, à dégraissant minéral incluant de fins grains de calcite (« exploded grits »), est relativement homogène et bien cuite, mais la couleur offre une gamme large allant du verdâtre au beige jaunâtre en passant par le rosé. Cette catégorie a été recueillie en majorité dans des niveaux de surface ou associés à une phase tardive. Il pourrait ainsi s'agir, de manière tout à fait hypothétique, d'une céramique datable de la période islamique. Enfin la catégorie 13 se

rapporte à une céramique très particulière et aisément reconnaissable, composée d'une pâte grise ou noire où le dégraissant minéral gris clair et brillant est extrêmement abondant à tel point que l'aspect général de cette céramique semble plus minéral qu'argileux. Comme la céramique cooking, les surfaces sont parfois noircies par l'action de faibles cuissons répétées.

1.4.4.3.2.2 La céramique « glaçurée » *(catégorie 9)*

Elle peut être subdivisée en deux classes principales :

A. la céramique à pâte jaune/beige sableuse, à dégraissant fin ou invisible à l'œil, recouverte d'une glaçure allant du vert au bleu-turquoise. Cette dernière présente un aspect souvent fortement dégradé, irisé, craquelé ou écaillé et est généralement relativement épaisse (0,4 à 1 mm env.). Cette classe de céramique à glaçure permet de confirmer une datation pré-islamique récente (à partir du 1er s . de n.è.) ou islamique très ancienne (7ème-8ème s.). Néanmoins, peu de formes ont été recueillie, souvent très fragmentaires et ne permettant pas de reconstituer des formes très signifiantes pour affiner la datation. Ces premières conclusions pourront cependant être infirmées par l'étude approfondie du matériel céramique.

B. la céramique à glaçure islamique (post 9ème s.[10]). Une vingtaine de tessons ont été recueillis qui permettent d'affirmer la présence d'une occupation d'époque islamique à Ḥaṣī. La plus importante est la céramique lustrée (n°s 944, 1066, 1092, 1814) : quatre fragments en ont été découverts. Il s'agit d'une céramique à pâte beige jaunâtre fine recouverte d'une glaçure opaque blanchâtre à motifs couleur kaki doré. L'ajout d'oxydes métalliques dans la glaçure réduits en particules de métal lors d'une cuisson réductrice donne un aspect brillant, à reflets métalliques, qui est très bien conservé sur certains fragments. Si la technique apparaît dès le 9ème s. de n.è., le type de décor pourrait indiquer une datation plus tardive, vers les 11ème-12ème s., par exemple. Il s'agit sans ancun doute d'une céramique importée de contrées lointaines, mais leur provenance peut aussi bien être l'Iraq ou l'Iran que l'Egypte. Un fragment de céramique *sgraffiato* (n° 1705) a aussi été mis au jour. Il pourrait dater des 10ème 11ème siècle. Un fragment de céramique à pâte sableuse jaune et à glaçure bleue sur décor en relief de pastilles et petit boudin appliqués à la barbotine (n° 1091) pourrait dater des 9ème-10ème s. Enfin, un seul de fragment de céramique à pâte siliceuse a été recueilli (n° 1815). Il provient des couches supérieures du sondage D1, en relation avec le bâtiment public fouillé (cf. contribution de Guillaume Charloux). Il est recouvert d'une glaçure translucide de haute qualité. Un décor végétal dessiné au bleu de cobalt (?) a été appliqué sur la face interne. Si la technique de la pâte siliceuse apparaît au Proche-Orient vers le 12ème-13ème s., les décors végétaux bleu et blanc peuvent indiquer des dates allant de l'époque médiévale tardive à l'époque moderne ou contemporaine.

1.4.4.3.2.3 Traditions céramiques et éléments exogènes

L'écrasante majorité la céramique recueillie a été façonnée à l'aide d'une ou de plusieurs argiles contenant du mica. On peut donc émettre l'hypothèse que les gisements d'argile disponibles dans la région fournissent une argile plus ou moins riche en mica. Cette hypothèse pourrait dans l'avenir être approfondie par des analyses pétrographiques qui viseraient à comparer la composition des pâtes céramiques avec les sources disponibles localement.

Si cette proposition s'avère exacte, l'absence de mica dans la composition des pâtes constituera un critère discriminant dans l'identification de la présence de productions exogènes. Cela semble d'ailleurs être le cas de la plupart, mais non de toutes, les céramiques à glaçure.

Outre la céramique glaçurée, plusieurs fragments différaient grandement des pâtes

10 Toutes les datations avancées ici sont hypothétiques et provisoires.

habituellement observées sur le site. Il s'agit de pâtes souvent très denses, homogènes et bien cuite (nos 921, 1276, 1755). Dans l'attente d'une étude plus avancée, nous émettons l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'amphores provenant du monde méditerranéen.

1.4.4.4 Annexe : la céramique de Hagar ar-Ribat.

Lors d'une prospection menée sur le site de Hagar ar-Ribat, une petite quantité de céramique a été ramassée en surface. Celle-ci a fait l'objet d'un traitement identique à la céramique de Ḥaṣī car il est apparu qu'une partie des catégories définies sur le site de Ḥaṣī se retrouvaient à Hagar ar-Ribat : il a été donc procédé à un comptage, puis les formes ont été enregistrées dans une base de donnée propre mais de format identique, toujours à l'aide du logiciel *File Maker Pro 8*.

1.5 Prospection épigraphique et archéologique dans le territoire de Maḏḥā[11]

Les prospections ont été effectuées sous la responsabilité de Iwona Gajda, accompagnée de Khalid al-Ḥajj et occasionnellement de Mounir Arbach, Christian Robin, Mathieu Niveleau, Julien Charbonnier et Fahmi al-Aghbarī. À partir du site de Ḥaṣī, nous avons mené la prospection des régions situées au nord et au nord-est. Nous avons visité :

1.5.1 Le site d'AR-RIBAṬ (Hajar ar-Ribāṭ), qui avait été repéré pendant la précédente campagne.

Ar-Ribat est un site localisé à 33 km au Nord-Est d'al Bayḏāʾ. Il se situe sur un dôme rocheux, les structures apparentes sont peu nombreuses, mais assez espacées (2,5 à 3 ha). Outre un mur de soutènement et un puit sudarabique, le site est marqué par une inscription sur un rocher au sommet du dôme (N14° 10' 24.2'' ; E45° 48' 55.5'').
Les habitants nous ont montré une stèle en albâtre portant une inscription (fig. 22, son auteur est un membre de la famille de Haṣbaḥides) et une poterie, une cruche à l'anse annulaire et au col cylindrique, trouvée dans une tombe.

1.5.2 LE HAMEAU QURAYẒA

Le hameau est situé à 4 km au Sud-Ouest d'ar-Ribat (N14° 09' 56.0'' ; E45° 47' 55.4'').
Bloc de pierre portant une courte inscription en langue qatabānite (2 lignes) remployé dans une maison.

1.5.3 LIEU-DIT AL-JARDAʾ

Le site est situé à 29 km au Nord-Est d'al Bayḏāʾ (N14° 10' 52.1''; E45° 45' 01.0'').
Nombreux graffitis comportant des anthroponymes et des invocations au dieu ʿAmm portant trois qualificatifs : ʿAmm dhū-ʿAḏhbatum, ʿAmm dhū-Ẓarrum, ʿAmm dhū-Rīmatum (ʿm / ḏ-ʿḏbtm ; ʿm / ḏ-Ẓrrm ; ʿm / ḏ-Rymtm). Plusieurs auteurs de ces graffitis se disent mʿhd / ʿm, ce qu'on pourrait traduire par « X, en service du dieu ʿAmm », mʿhd étant un nom de fonction liée au culte.

11 Contribution rédigée par Iwona Gajda.

1.5.4 TELL ḤUNṬUMA AS-SABWA

Le site est situé à 38 km au Nord-Est d'al Bayḍāʾ (N14° 13' 19.1" ; E45° 49' 20.4"). Sur un petit sommet, dans un amas de pierres on aperçoit des vestiges des murs antiques, présence quasi nulle de céramique. Quatre à cinq fosses d'extractions sont visibles. Le site s'étend sur 0,8 ha approximativement.

1.5.5 VILLAGE ʿANQA

Le village moderne d'anqa de situe à 1,5 km au Nord du site de tell huntuma as-sabwa (N14° 13' 51.8" ; E45° 49' 57.9"). Plusieurs graffitis sur des fragments de roche apportés par les habitants du site nommé al-Maṣnaʿ. Anthroponymes accompagnés parfois du terme mʿhd / ʿm wWdm, ce qu'on pourrait traduire par « X, en service du dieu ʿAmm et Waddum ».

1.5.6 LIEU-DIT AL-MAṢNAʿ

Le lieu-dit se situe à 38km au Nord-Est d'al Bayḍāʾ (N14° 13' 52.1" ; E45° 49' 06.9"). Au sommet se trouve un site s'étendant sur 1 à 2 ha, composé de birka et de nombreux bâtiments encore en élévation (1 à 1,5m). Le site est cerclé d'un mur d'enceinte bien conservé, qui couvre la totalité du site y compris les parties est et sud qui sont défendu naturellement par un falaise surplombant un wadi.

En montant sur le site nous relevons une tombe de l'âge de fer (N14° 13' 50.5" ; E45° 49' 12.2") de petite taille, mais bien conservée.
Quelques graffitis et dessin rupestres de bouquetins.

1.5.7 Village AR-RUMIYYA :

Au sommet près du village : plusieurs graffitis. Anthroponymes et invocations au dieu ʿAmm dhū-ʿAdhbatum (*ʿm ḏ-ʿḏbtm*).

1.5.8 La région du WĀDĪ NAKHLĀN :

Sommet proche du wādī Nakhlān :

Les graffitis mentionnent des anthroponymes (fig. 23). Plusieurs invoquent le dieu ʿAmm dhū-Ṣarrum (*ʿm ḏ-Ṣrm*) à identifier sans doute avec le dieu ʿAmm dhū-Ẓarrum (*ʿm ḏ-Ẓrm*) vénéré dans les régions proches de Ḥaṣī. Un des graffitis comporte une invocation à ʿAmm dhū-Ṣarrum (*ʿm ḏ-Ṣrm*) et au Soleil le Très-Haut, ʿUliyat Shamsum (*ʿlyt S²ms¹m*).

Le wādī Nakhlān est particulièrement propice à l'agriculture. L'eau y est abondante ; plusieurs puits anciens et modernes parsèment le wādī. Nous y avons relevé plusieurs **vestiges d'aménagements hydrauliques antiques** : 1. Vestiges d'un barrage antique accompagnés des importants massifs d'alluvions en aval. Un puits ancien situé sur le barrage doit être postérieur au barrage ; 2. Deux puits antiques côte à côte ; 3. Vestiges des canaux antiques en maçonnerie.

1.5.9 le sommet al-Ādī dans la région de Ḥijlān (à 1h de piste d'al-ʿUqla) :

Un chaos de grès sert de carrière aux habitants de la région. Quatre gros blocs de pierre taillés des dimensions proches (près de 5 m de longeur) reposent sur une paroi rocheuse inclinée. Ils auraient pu être destinés à servir de pilliers. Ils peuvent remonter à l'époque préislamique ou à la haute époque islamique.

Il n'a pas été possible de prospecter cette année la région de la Daṯīna au sud de Ḥaṣī.

1.5.10 QUṢAYR PRÈS DE RADAʿ

Grâce aux informations de Khaled al-Hajj, nous avons photographié et copié une importante inscription ḥimyarite (N14° 23' 06.0" ; E45° 04' 03.5"). L'inscription date probablement du IIe siècle de l'ère chrétienne, lorsque des guerres entre plusieurs royaumes de l'Arabie du Sud ont ravagé les hautes terres. Les royaumes de Sabaʾ, de Ḥimyar, du Ḥaḍramawt et de Qatabān se disputaient l'hégémonie en Arabie du Sud. D'après l'inscription, les trois royaumes, Sabaʾ, le Ḥaḍramawt et Qatabān, puis les tribus de la grande région de Mashriqān avaient fait la guerre aux tribus de Sabaʾ et de Ḥimyar.

1.5.11 BARRAGES DU WĀDĪ ḤARRĪR[12]

La campagne de relevé des barrages a été fortement perturbée par les problèmes de déplacement et de sécurité. Un seul site a pu être relevé. Nous avons pu effectuer un plan topographique et des coupes du barrage du Wādī Harrīr ((N14 12.701 E45 20.316 ; fig. 24). Il se situe à 40km au nord ouest d'al-Baydâ'. Le site est constitué d'un barrage en aval, avec son inscription commémorative, et de trois structures en amont de guidage des flux. Un plan topographique a été réalisé en indiquant les structures en places, les éléments naturels caractéristiques (limon, rocher, fond de Wādī…) ainsi que des points d'altimétries. Deux coupes ont également été réalisées, une du barrage dans sa largeur et une de la structure principale de direction des flux en aval. Cela permet de mieux appréhender les phases et les modes de constructions de ces deux structures entre elles.

Quelques observations ont pu être effectuées :

Le barrage le plus en aval est situé au niveau d'un rétrécissement de la vallée. Placé dans un coude du wādī, il était d'autant plus susceptible de résister aux crues. Il était constitué d'un double parement de blocs de granite encadrant un remplissage de pierre et de terre. En amont la paroi du barrage est verticale tandis qu'en aval les assises sont posées en gradin. L'inscription de fondation du barrage confirme son antiquité et indique qu'il a été bâti au début du second siècle de l'ère chrétienne. Le barrage s'est rompu une première fois et a été réparé, comme l'indiquent les vestiges d'un mur non assisé venu compléter le mur d'origine dans sa portion centrale. Le trop-plein, encore visible, est installé contre la paroi rocheuse à l'ouest de l'ouvrage. Ce barrage-poids devait alimenter des champs situés dans le large segment de vallée situé immédiatement au sud.

Le deuxième barrage est installé environ 300 mètres au nord-est, en amont de la vallée. Il présente également une paroi verticale en amont (non assisée) et des assises en gradin sur sa face aval. Un large passage pour l'eau est ménagé entre l'ouvrage et la falaise rocheuse située immédiatement au nord. Il s'élève aujourd'hui sur une hauteur de 3 mètres au maximum et est posé, en partie centrale, sur les alluvions limoneuses de la vallée accumulées en arrière du premier barrage. Nous disposons ainsi d'une chronologie relative pour les aménagements hydrauliques de la vallée. Cet ouvrage demeure difficile à interpréter. Il est en effet difficile d'imaginer qu'un barrage réservoir ait pu fonctionner à ce niveau de la vallée car elle s'élargit à près de 200 mètres.

L'architecture de ces deux ouvrages, face avale avec des assises formant gradin et face amont verticale, caractérise d'autres barrages de la région, notamment ceux du wādī dhū'l-Qayl et celui du wādī Ḥisāya (Robin et Dridi 2004). Par comparaison, au sud de la région de Dhamār,

12 Contribution rédigée par Julien Charbonnier et Mathieu Niveleau.

les barrages de Hajar Ṣabāḥ, d'al-Kawla et de Sadd adh-Dhara' présentent des maçonneries complètement différentes. Leurs faces amont et avale sont verticales ou légèrement inclinées et sont caractérisées par un appareil cyclopéen.

1.5.12 Am-ʿÂdiyya[13]

Ce site occupé aux premiers siècles de l'ère chrétienne est connu depuis de nombreuses années. Un premier relevé en fut publié par D.B. Doe en 1970. Ce relevé sommaire ne reflète toutefois que peu ou mal la richesse des vestiges du site, leur densité et le relief.

Am-ʿÂdiyya présente par ailleurs un intérêt tout particulier pour la mission Qatabān puisqu'il est avec Ḥaṣī l'un des lieux de résidence possible des Haṣbaḥides, lignage aristocratique qui dirigeait la confédération tribale de Maḍḥā.

Tirant profit de la fin des opérations de topographie sur le site de Ḥaṣī, nous avons donc pris le parti de procéder au relevé précis des vestiges et du relief du site d'am-ʿAdiyya. Ce travail a néanmoins été interrompu après 5 jours de travail en raison d'événements politiques et tribaux indépendants de notre volonté. Un peu plus de la moitié du site intra-muros a pu être relevé (fig. 25). Nous espérons être en mesure de compléter ce travail au cours de la prochaine campagne.

Une mission annexée au relevé du site de Hasî fut menée afin de réaliser un plan du tissu urbain de la cité Am-ʿÂdiyya. Aucun plan topographique véritable n'est connu pour ce site à part un croquis réalisé par D.B. Doe en 1970. La totalité des travaux topographiques était donc à faire. Il a fallu dans un premier temps réaliser une polygonation autour du site afin de quadriller le site et de réaliser un carroyage. Ces stations ont été mesurées avec un GPS afin de se positionner dans un système approximativement UTM. Le GPS à disposition n'étant pas d'une précision importante les mesures ont été itérées. De même les voies d'accès partiellement pavées ont été relevées succinctement avec ce GPS. Trois voies ont été repérées durant nos journées sur place, cependant aucune prospection poussée n'a été réalisée. Notamment aucune recherche n'a été réalisée au niveau de la porte nord du site, qui semble un axe important de la cité.

Le relevé topographique s'est ensuite déroulé sur 4 jours et demi avant d'être interrompu pour des raisons de sécurités locales indépendantes de notre volonté. Les deux tiers du site intra-muros ont pu quand même être relevés. La partie relevée a montré une zone urbaine très dense comprenant de nombreuses structures avec des limites de bâtiment assez bien conservés et des distributions internes elles-mêmes assez lisibles. Les structures défensives du site sont elles aussi d'un niveau de conservation très élevée. Malheureusement, la partie manquante du relevé du site est handicapante pour l'étude. Celui-ci devrait être complété durant la prochaine mission.

La lecture des vestiges en extension ne semble pas justifier d'opérations de fouilles extensives. L'ensemble des vestiges est largement visible et permet d'aborder dès le relevé de surface l'urbanisme du site. En revanche, quelques sondages stratigraphiques profonds seraient souhaitables, dans le cadre de la mission de Ḥaṣī, afin de préciser les rythmes d'expansion du site et la durée de son occupation.

13 Contribution rédigée par Mathieu Niveleau et Jérémie Schiettecatte.

1.6 Conclusions générales

La 4e campagne de fouilles a tout d'abord permis de mieux répondre à notre premier objectif – l'examen de l'urbanisme du site de Ḥaṣī - grâce au dégagement extensif réalisé dans le secteur C. La nature de l'habitat, les modes de construction et la circulation dans le centre de la ville témoignent d'un aménagement réfléchi, parfaitement adapté au relief. Par ailleurs, la séquence des occupations successives au tournant de l'ère chrétienne semble désormais bien établie.

En suivant cette ligne de recherche et en étendant nos sondages vers l'est, nous devrions être rapidement en mesure de fournir une vision cohérente de l'organisation urbanistique d'une capitale provinciale représentative des sites des Hautes-Terres sudarabiques préislamiques.

Le second objectif – la constitution d'une typologie céramique afin de proposer une chronologie de référence - a connu diverses réussites.

D'une part, l'étude du mobilier dégagé dans le secteur C reste délicate à appréhender, en raison de la difficulté à différencier le mobilier de chaque phase architecturale, et cela bien qu'il présente, dans son ensemble, une homogénéité certaine. L'étude approfondie des céramiques et des pâtes réalisée durant la campagne de fouilles par J. Cuny constitue dans cette otique une base de travail indispensable.

D'autre part, le sondage profond D1 n'a pas pu atteindre, par manque de temps, les niveaux préislamiques et ainsi montrer d'éventuelles ruptures ou continuités avec l'époque islamique. La fouille réalisée cette année a toutefois mis au jour des niveaux modernes et la présence d'un édifice public à colonnes, peut-être une mosquée. L'occupation sur le site de Ḥaṣī remonte, de ce fait, bien au-delà de nos prévisions antérieures. Le sondage profond D1 possède par conséquent un fort potentiel. Il conviendra, à l'avenir, de continuer ce travail en priorité.

Enfin, notre dernier objectif – l'étude régionale du territoire des Haṣbaḥides – a donné lieu à plusieurs relevés de barrage, analyses épigraphiques, et visites de nombreux sites archéologiques. Si les évènements ne nous ont pas permis d'approfondir les études sur le terrain, les données récoltées cette année forment assurément le fondement d'une meilleure perception de l'environnement géographique et culturel du site de Ḥaṣī.

Par tous ces aspects, la 4e campagne archéologique sur le site de Ḥaṣī fut assurément une réussite. Il faudra poursuivre, lors d'une prochaine campagne, la forte accélération des travaux de dégagement par rapport à l'année dernière et concentrer nos efforts sur les choix stratégiques pertinents - fouille extensive, sondage stratigraphique profond et prospection de la région - qui répondent avec exactitude à nos problématiques de recherche.

1.7 *Liste des figures*

1.8 *Bibliographie*

Robin (Ch. J.)

2006. « Les banū Haṣbaḥ, princes de la commune de Maḍḥām », *Arabia* 3, p. 31-110.

Robin (Ch. J.) & Dridi (H).

2004. « Deux barrages du Yémen antique », *Comptes rendus de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, avril 2004, p. 67-119.

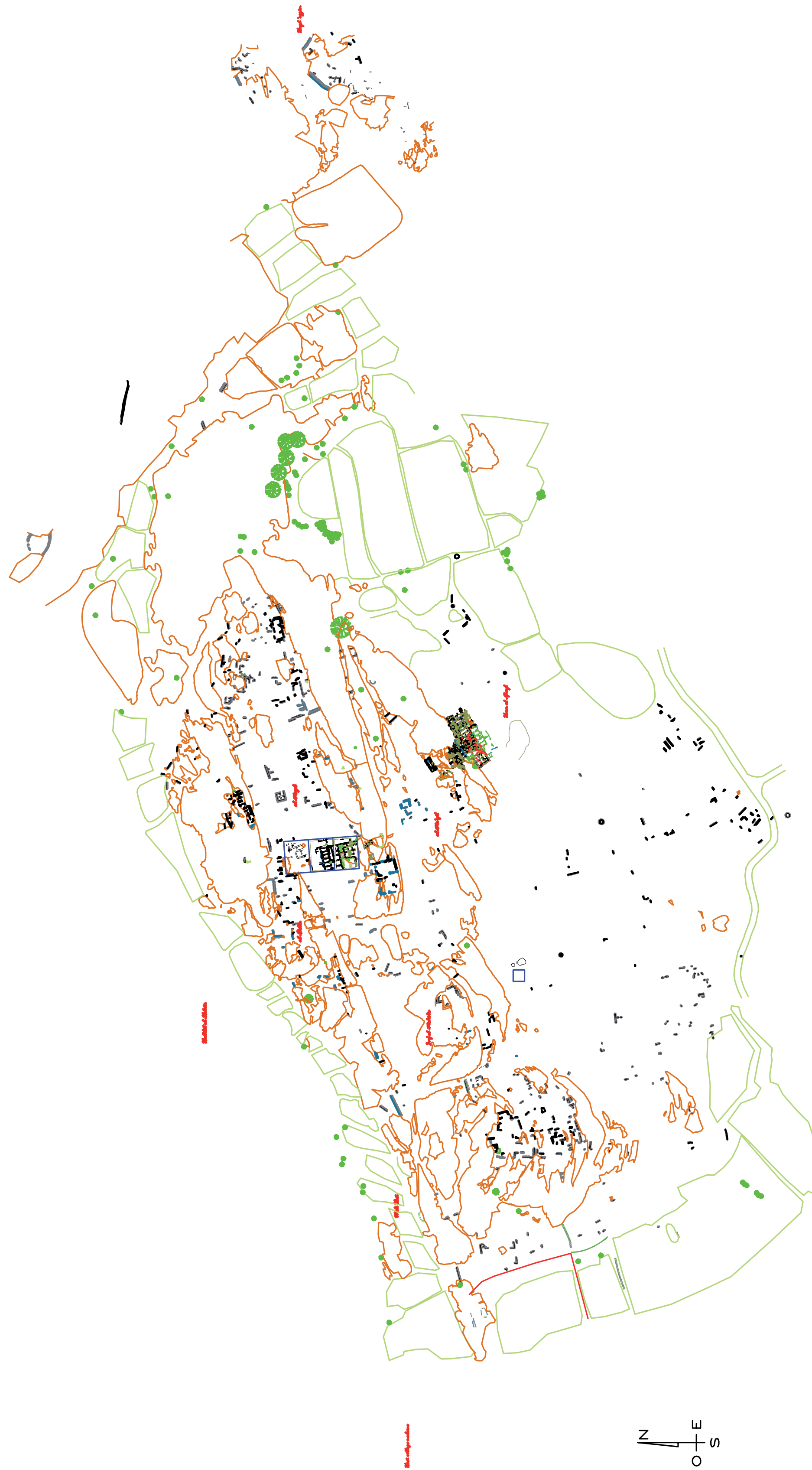


fig. 1 : plan général du site de Ḥaṣī



fig. 2 : secteur A, plan du grand bâtiment

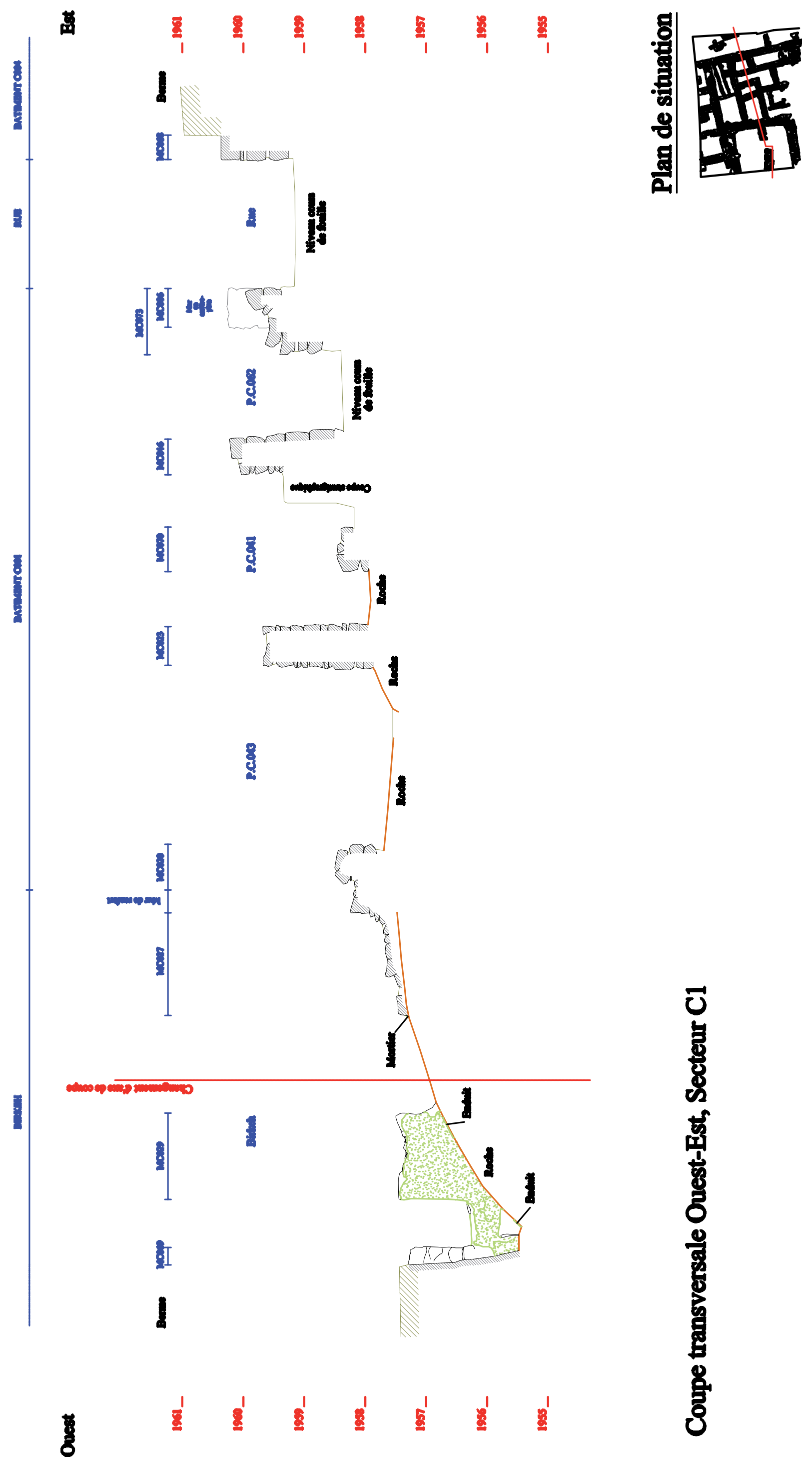


fig. 3 : secteur C, coupe est-ouest du chantier C1



fig. 4 : secteur C, plan général des chantiers C1, C2, C3



fig. 5 : vue générale des chantiers C1, C2 et C3 vers l’est



fig. 6 : vue générale des chantiers C1, C2 et C3 vers le sud

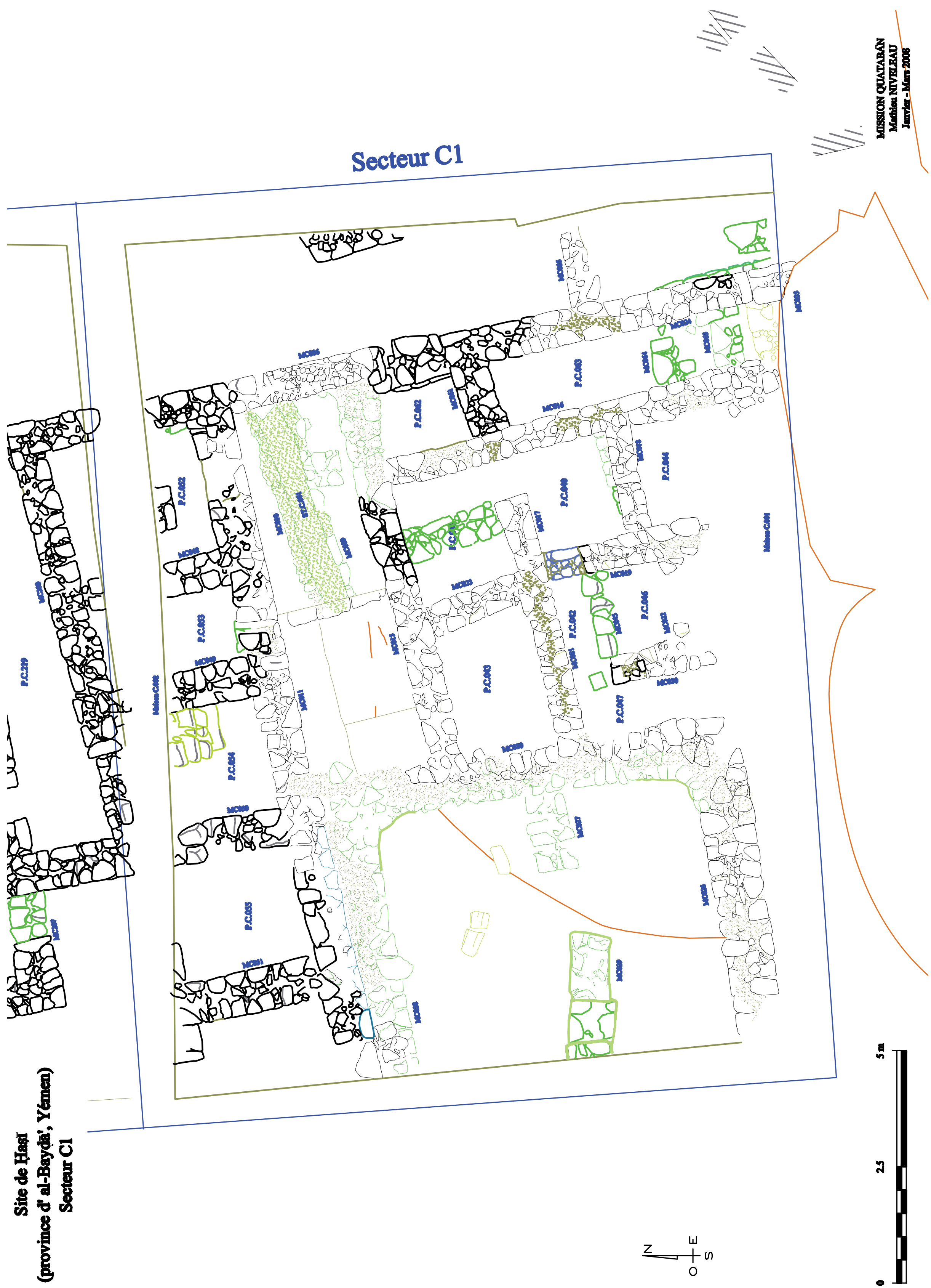


fig. 7 : secteur C, plan du Chantier C1



fig. 8 : secteur C, plan du Chantier C2



fig. 9 : secteur C, plan du Chantier C3



fig. 10 : secteur C, vue du bassin en C3, vers le sud

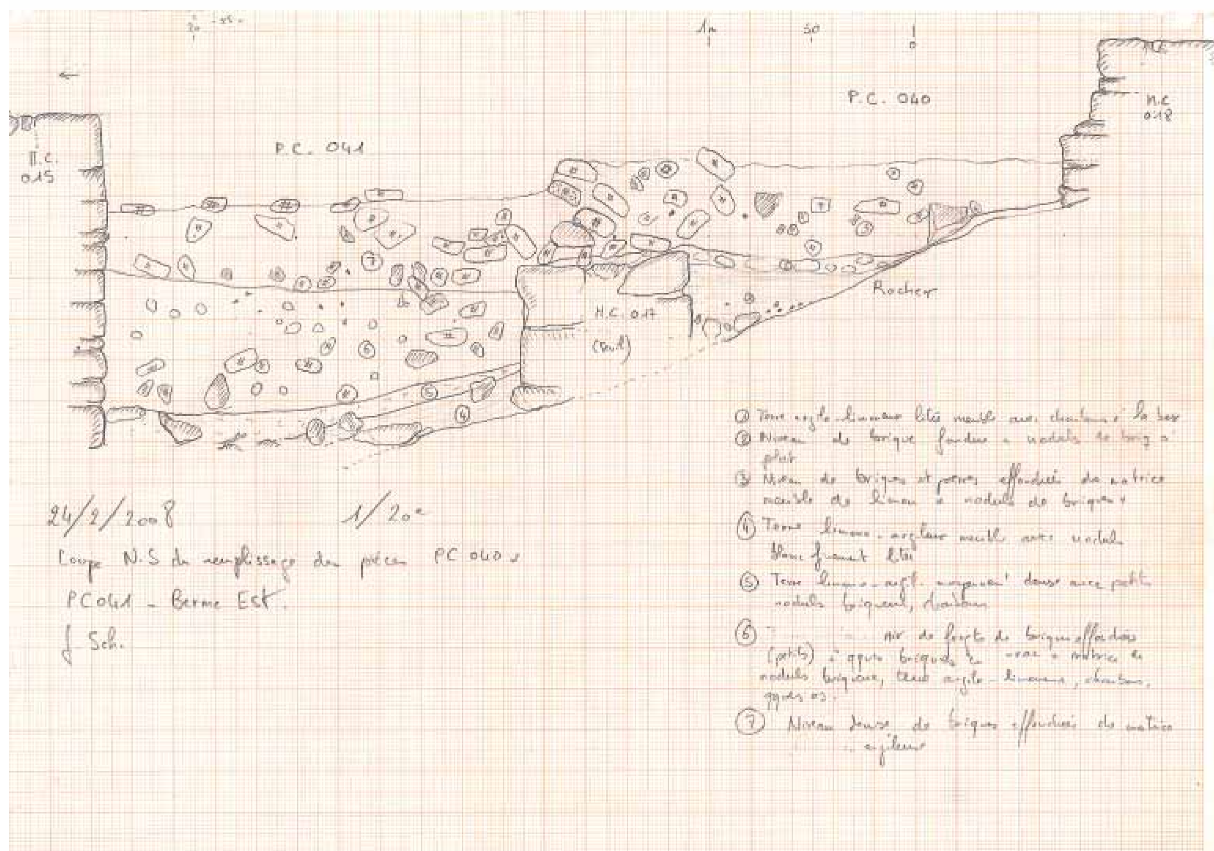


fig. 11 : secteur C, coupe stratigraphique dans les pièces PC040 et PC041



fig. 12 : secteur C, vue de l’UF 145, à la base de la pièce PC040



fig. 13 : secteur C, vue de la birka vers le sud-ouest



fig. 14 : secteur C, détail du mur MC020 dans la pièce PC043, vu vers l'ouest



fig. 15 : inscription H.07-T.02



fig. 16 : secteur C, vue d’ensemble du Chantier C2 vers le sud

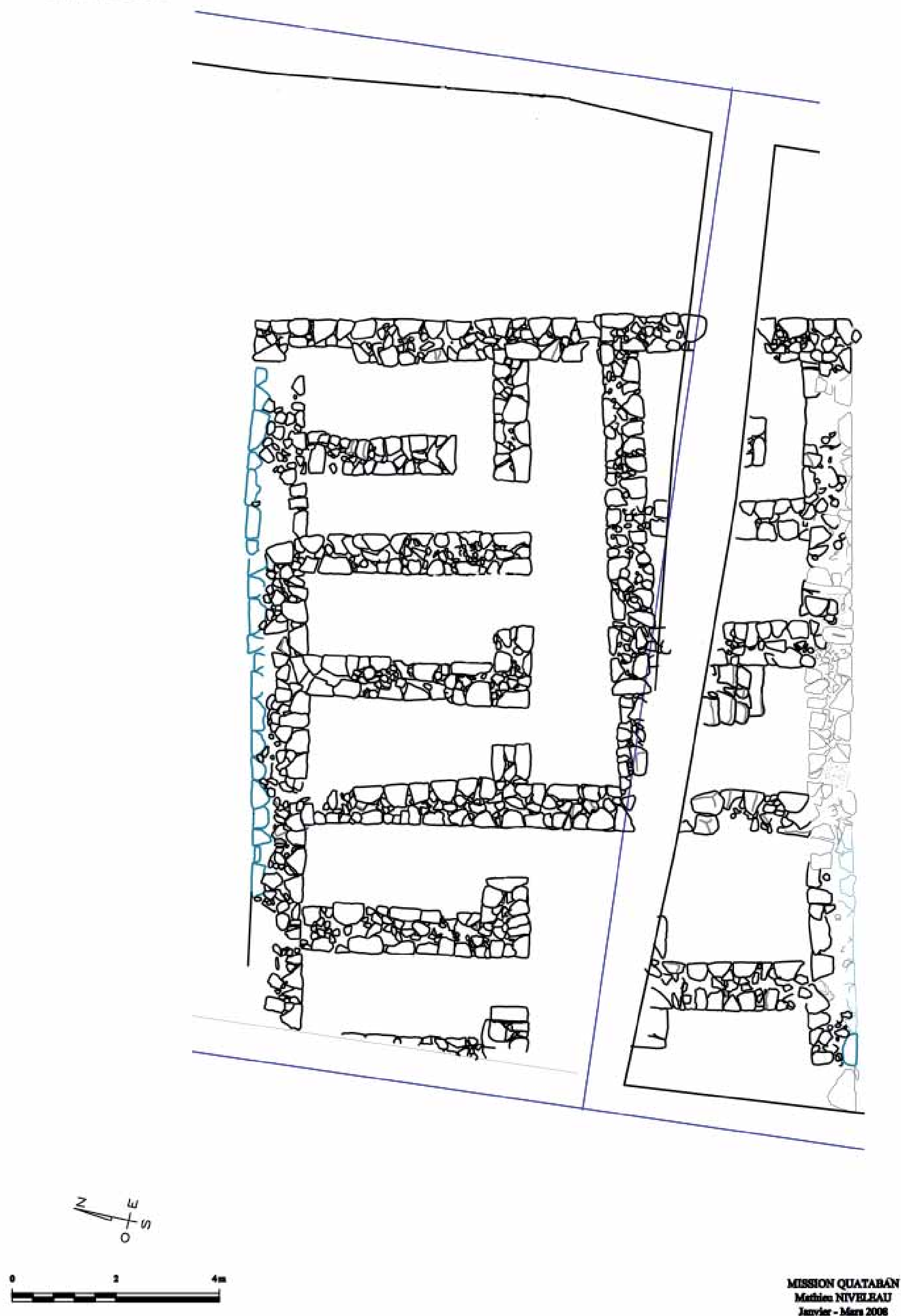


fig. 17 : secteur C, plan du bâtiment C002

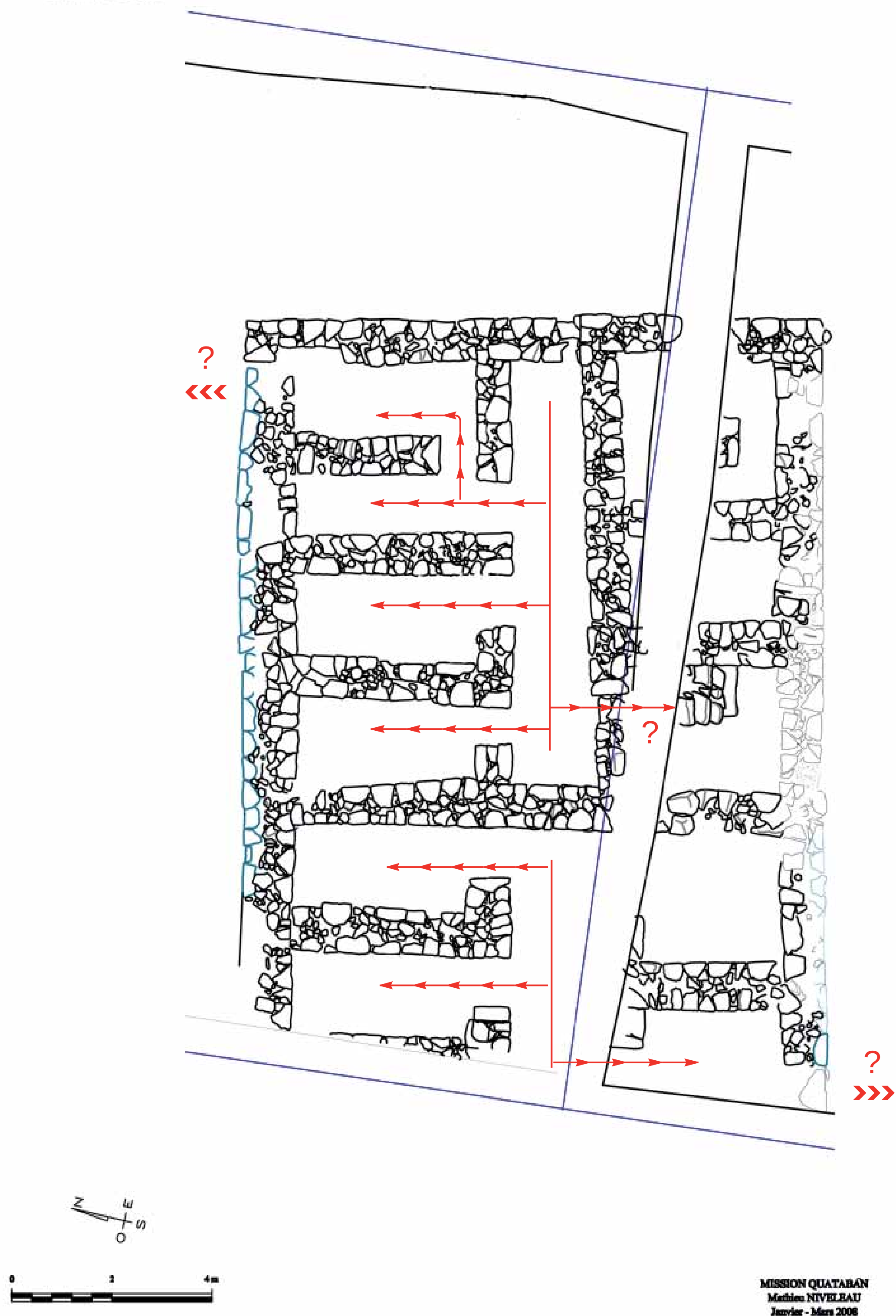


fig. 18 : secteur C, identification des circulations (en rouge) dans le bâtiment C002

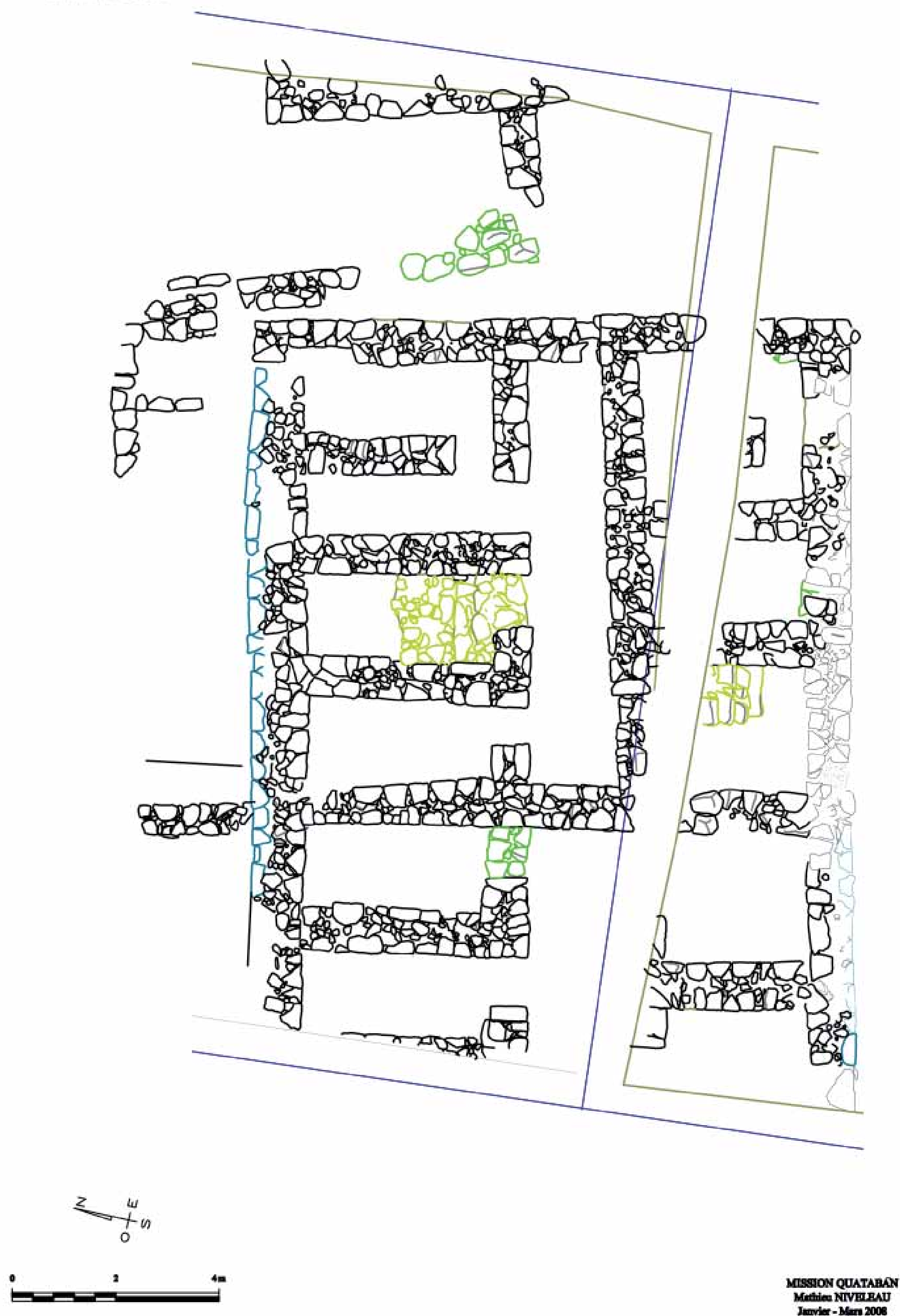


fig. 19 : secteur C, phase récente du bâtiment C002



fig. 20 : Vue générale du secteur D vers le sud



fig. 21 : secteur D, le sondage D1 vu vers l’ouest



fig. 22, stèle inscrite d’ar-Ribât

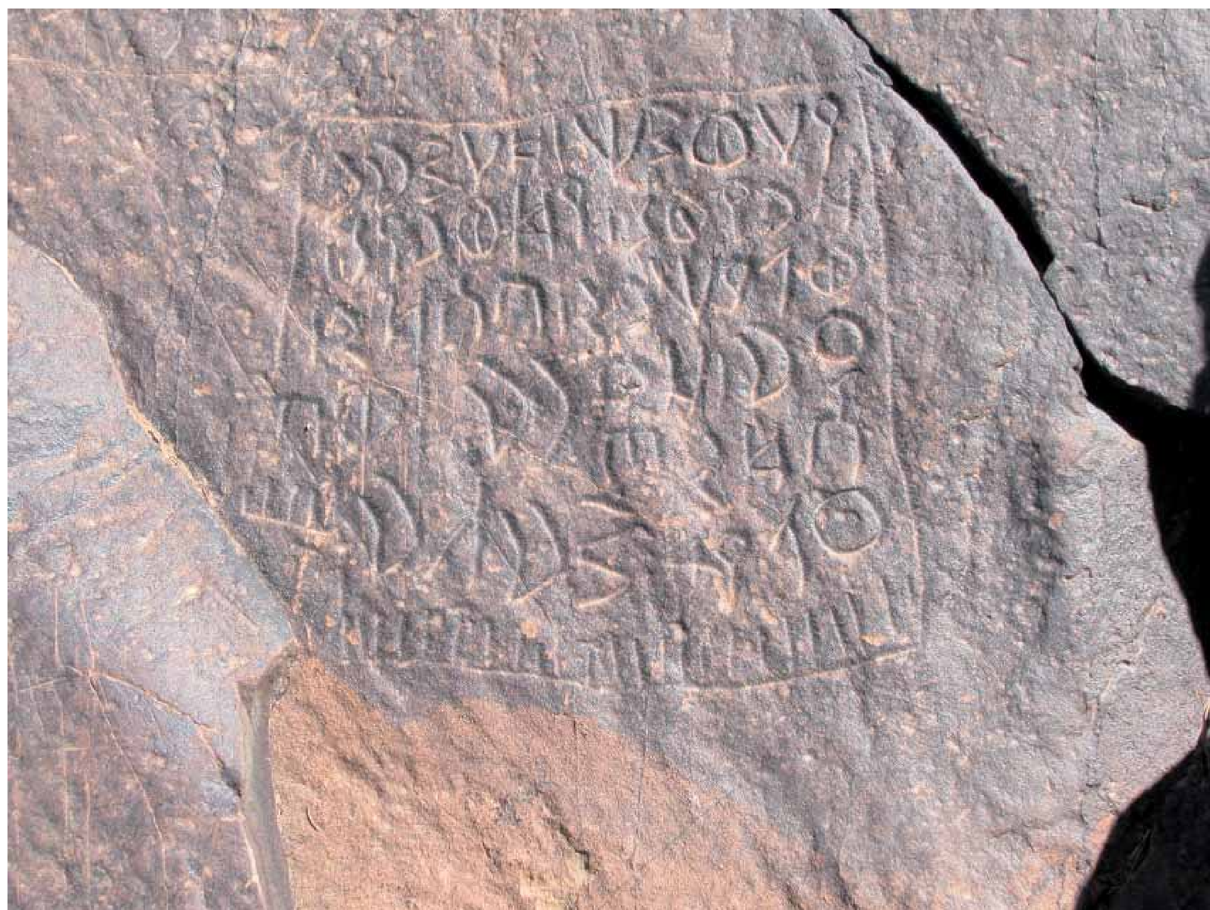


fig. 23 : graffiti du wâdî Nakhlân

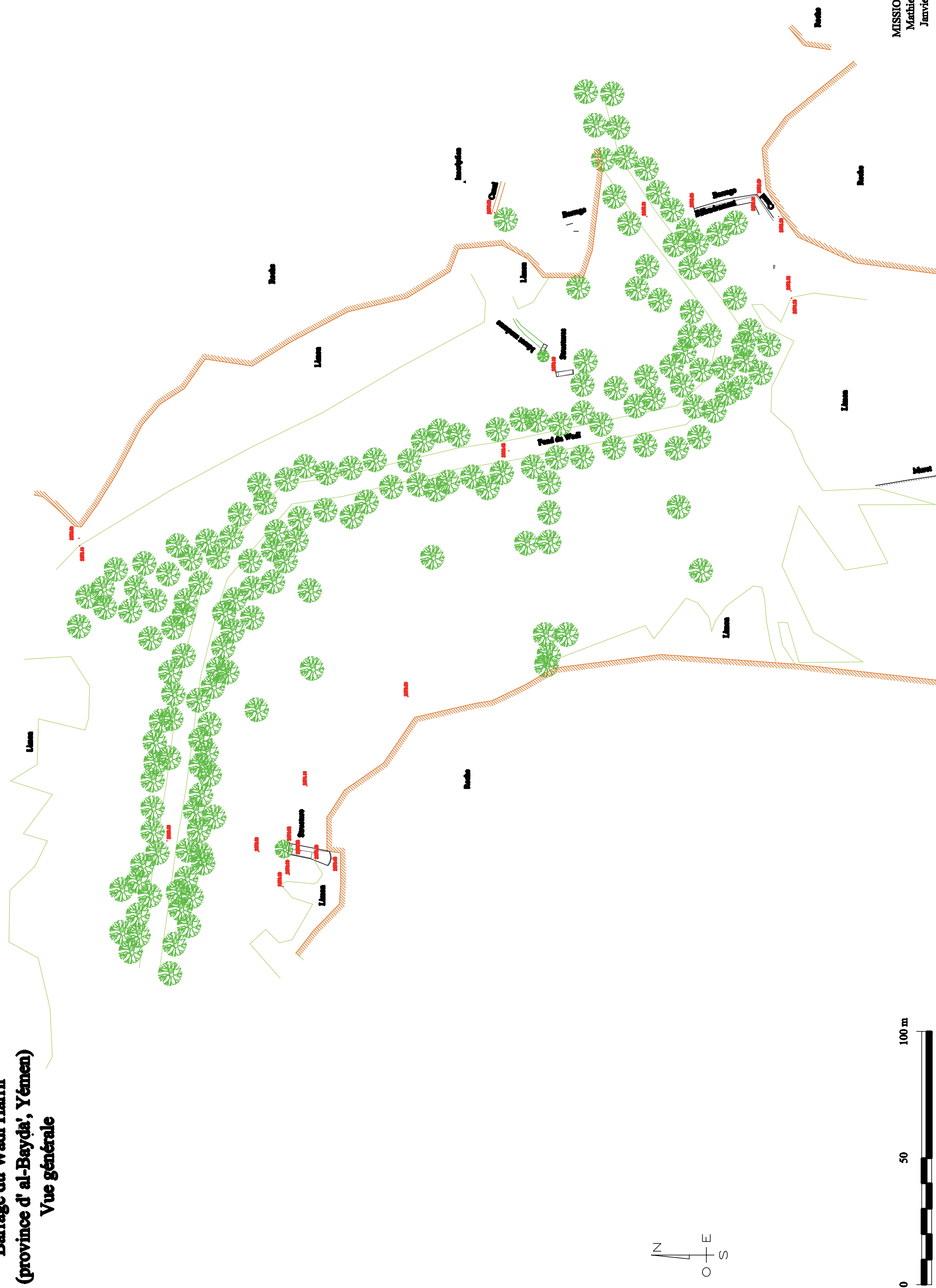


fig. 24 : Plan du barrage du Wādī Harrīr



fig. 25 : plan général du site d’am-ʿÂdiyya